

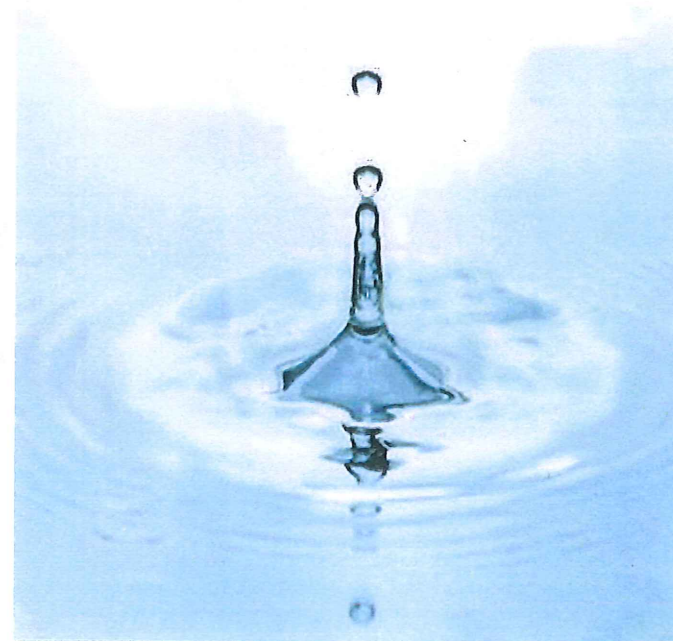


Rapport annuel 2016
sur le Prix et la Qualité du Service public
de distribution d'eau potable

SOMMAIRE

Introduction:

Compétences et modalités de gestion du service d'eau potable du SIARCE	P 3
La distribution d'eau potable	P 4
I- Les chiffres clés	P5
II- Qualité du réseau	P18
III- Indicateurs de performance	P22
IV- La relation avec les abonnés	P25
V- Les données financières	P28
Glossaire	P 45



Introduction : Compétences et modalités de gestion du service eau potable du SIARCE

Le SIARCE, Syndicat Intercommunal d'Aménagement, des Rivières et du Cycle de l'Eau, est un syndicat à la carte qui regroupe 68 communes réparties sur trois départements : l'Essonne (91), le Loiret (45) et la Seine-et-Marne (77).

Il assure la **compétence eau potable** :

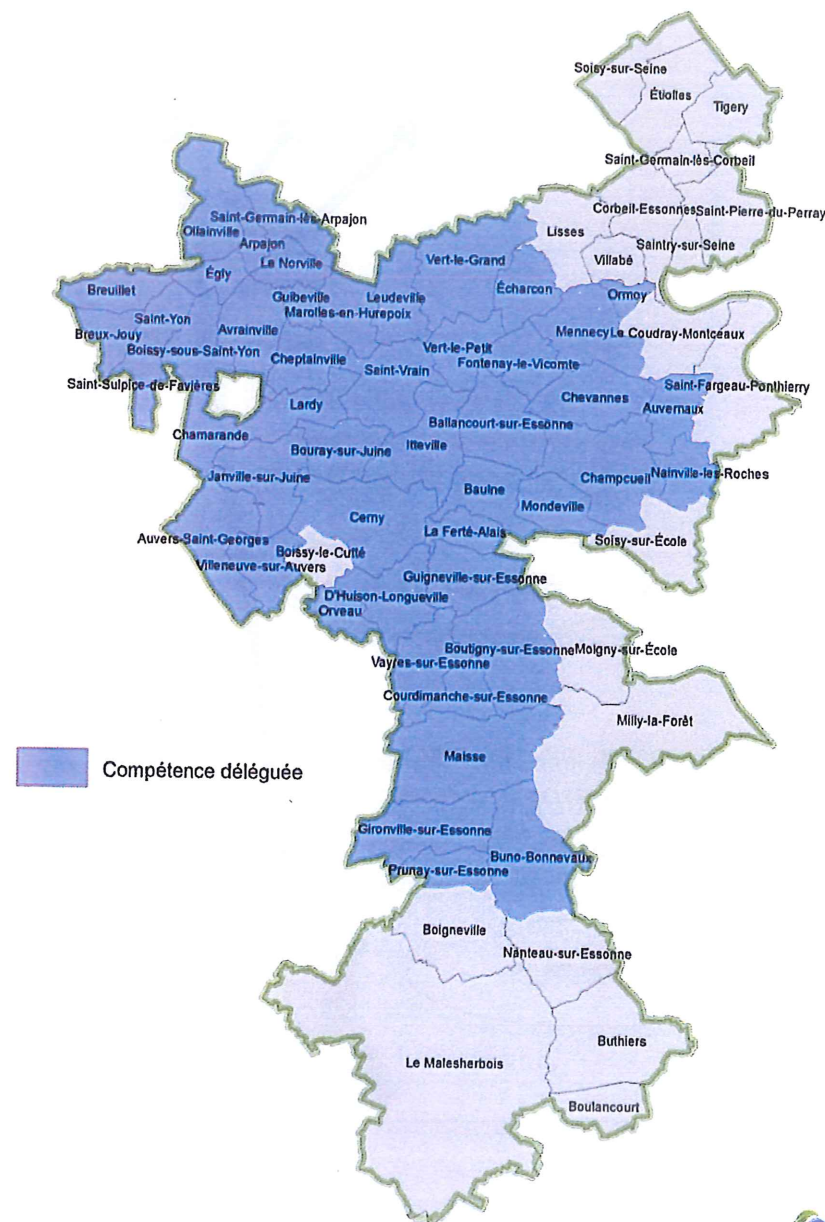
- depuis le 01/01/10 pour les communes de Mennecey et d'Echarcon,
- depuis le 01/05/14 pour les Syndicats d'eau potable de la Région de La Ferté-Alais, de Gironville et de Boutigny-Vayres-sur-Essonne
- au 01/01/2015 pour les communes de Courdimanche-sur-Essonne et Maisse.
- au 01/01/2016 pour la commune d'Ormoiy
- dans le cadre de la fusion, au 01/01/2017 :
 - pour les communes de l'ex-Syndicat Intercommunal des Eaux de Champcueil et environs (SIECE)
 - pour les communes de l'ex-Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région du Hurepoix (SIERH)
 - pour les communes de l'ex-Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de la Juine

L'exploitation du service de distribution d'eau potable s'effectue au travers de 10 contrats de délégation de service public conclus avec la **Société des Eaux de l'Essonne (SEE, filiale de la Lyonnaise-des-Eaux)** pour 6 d'entre eux et 4 avec **Veolia**. Le rôle de ces fermiers est d'assurer l'entretien des installations, le renouvellement fonctionnel des canalisations et du matériel électromécanique des ouvrages. Le Déléguataire assure également l'ensemble des relations avec les abonnés.

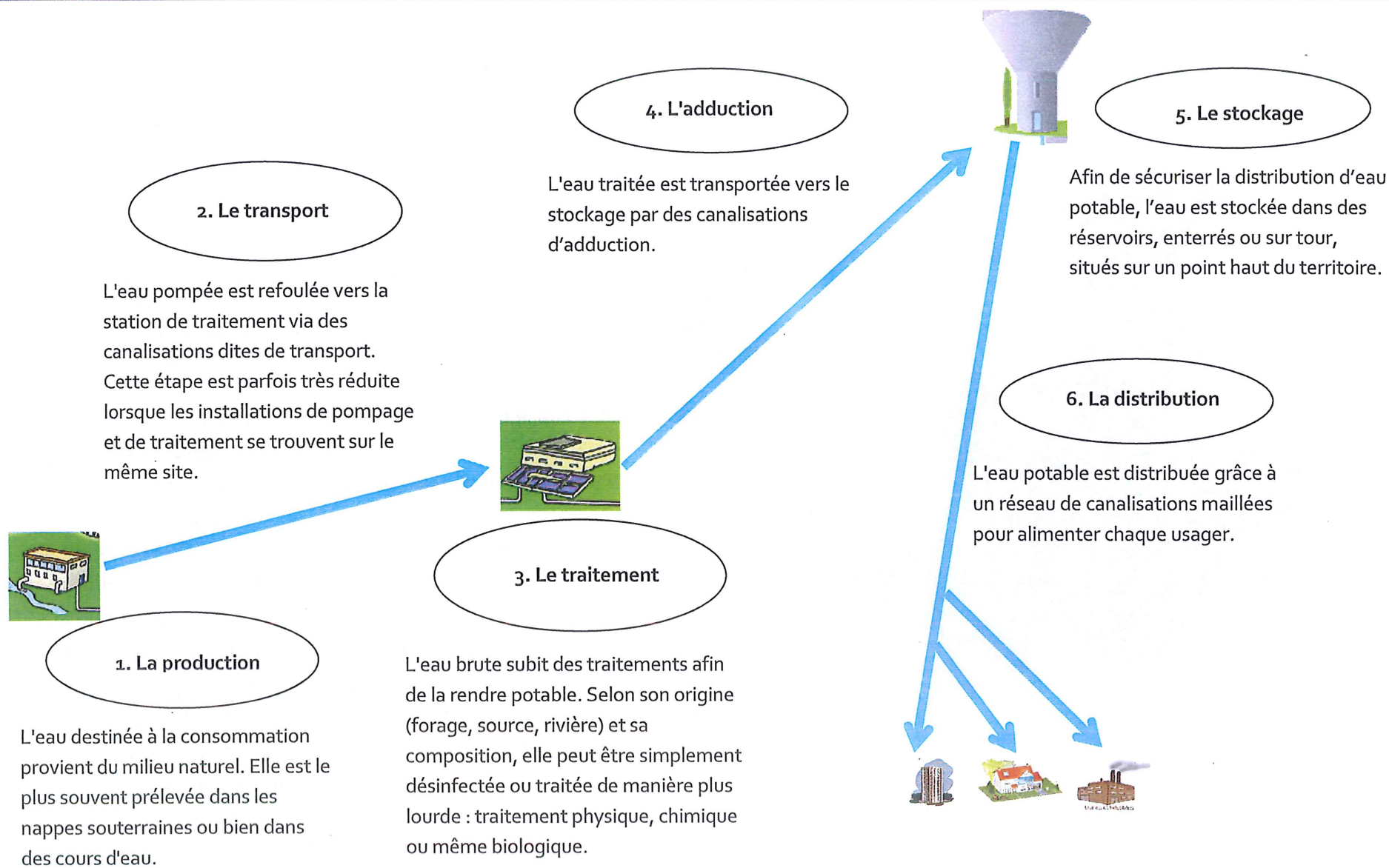
Le SIARCE reste responsable des investissements d'amélioration des ouvrages et du renouvellement patrimonial. Par ailleurs, il assure au quotidien le suivi technique et financier et la bonne exécution de ces contrats.



Compétence Eau Potable Janvier 2017



Introduction : La distribution d'eau potable



I. Les Chiffres clés des contrats

I- Les chiffres clés

Commune de Mennecey

Présentation du service :

La commune de Mennecey est alimentée en eau potable par un achat d'eau à la société Eau du Sud Parisien, filiale de Lyonnaise des Eaux. Les réseaux de Mennecey sont maillés avec ceux de la commune voisine d'Ormoy. Un château d'eau de 2 000 m³ permet d'assurer le stockage.

Rappel sur les caractéristiques du service:

Compétence transférée : Distribution de l'eau potable

Mode de gestion : Délégation de Service Public (DSP)

Société délégataire : Société des Eaux de l'Essonne (SEE)

Début du contrat : 01/01/16—Fin de contrat : 31/12/25

Nombre d'avenants : 0

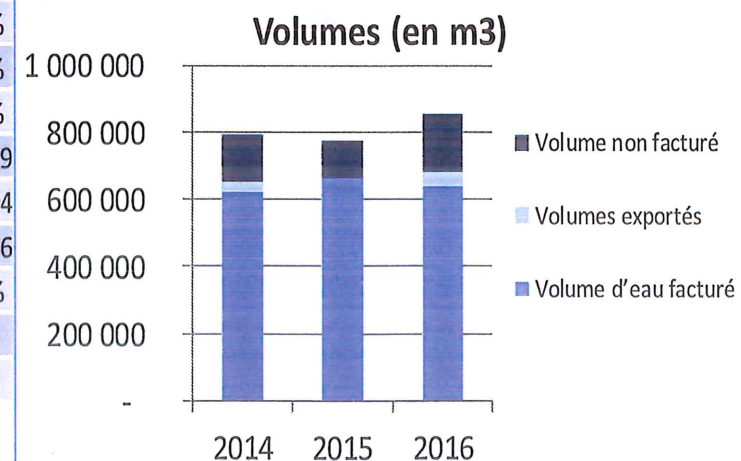
Analyse 2016

Le nouveau contrat, qui a débuté en 2016, englobe les communes de Mennecey et d'Echarcon.

En vue de fin d'améliorer le rendement, il est prévu la mise en place d'une sectorisation sur le quartier des Levitt afin d'identifier les secteurs les plus problématiques en terme de fuite.

Installée en 2016/2017 via la nouvelle délégation, la télérelève permettra à tous les abonnés de connaître leur consommation en temps réel.

Mennecey	2014	2015	2016
Estimation du nombre d'habitants desservis	13 489	13 546	13 980
Nombre d'abonnés	4 245	4 241	4 257
Volume moyen annuel consommé par abonné (en m ³)	146	157	150
Volume d'eau brute (produits + importés)	794 653	777 725	852 084
Volume d'eau facturé	621 703	664 920	637 684
Volumes exportés	34 127	-	45 182
Volume d'eau potable livré gratuitement avec compteur (y compris dégrèvement)	2 750	2 913	9 724
Volume estimé pour les besoins du service et consommation sans comptage	3 567	4 614	3 099
Indice linéaire de consommation	26	26	27
Objectif du décret du 27 janvier 2012	70,14%	70,21%	70,38%
Rendement de réseau brut	82,53%	85,50%	81,28%
Rendement selon décret du 2 mai 2007	79,89%	86,46%	81,65%
Linéaire de réseau de distribution (en km)	70,6	70,7	70,9
Indice linéaire de pertes en réseau (en m ³ /j/km)	5,14	4,08	6,04
Indice linéaire de volumes non comptés (en m ³ /j/km)	5,28	4,26	6,16
Taux de réparations de fuites sur canalisations (pour 100 km)	18,41%	0,55%	23,98%
Taux de réparations de fuites sur branchements	0,47%	0,68%	0,42%
Taux moyen de renouvellement des réseaux	0,05%	0,00%	0,65%



I- Les chiffres clés

Commune d'Echarcon

Présentation du service :

La commune d'Echarcon est alimentée en eau potable par deux interconnexions : avec l'agglomération du Grand Paris Sud-Seine-Sénart (GPS) et avec l'usine d'eau potable d'Itteville (ex-SIERE). Un réservoir de 500 m³ permet d'assurer le stockage.

Echarcon	2014	2015	2016
Estimation du nombre d'habitants desservis	796	786	797
Nombre d'abonnés	297	300	299
Volume moyen annuel consommé par abonné (en m3)	97	145	112
Volume d'eau brute (produits + importés)	37 687	40 616	37 765
Volume d'eau facturé	28 743	43 383	33 498
Volumes exportés	-	-	-
Volume d'eau potable livré gratuitement avec compteur (y compris dégrèvement)	197	100	-
Volume estimé pour les besoins du service et consommation sans comptage	818	260	215
Indice linéaire de consommation	9	13	10
Objectif du décret du 27 janvier 2012	66,87%	67,69%	67,07%
Rendement de réseau brut	76,79%	107,06%	88,70%
Rendement selon décret du 2 mai 2007	78,96%	92,40%	89,27%
Linéaire de réseau de distribution (en km)	8,7	8,9	8,9
Indice linéaire de pertes en réseau (en m3/j/km)	2,49	0,96	1,24
Indice linéaire de volumes non comptés (en m3/j/km)	2,75	0,88	1,31
Taux de réparations de fuites sur canalisations (pour 100 km)	0,00%	0,00%	11,18%
Taux de réparations de fuites sur branchements	0,00%	0,33%	0,00%
Taux moyen de renouvellement des réseaux	0,00%	0,00%	0,00%

Rappel sur les caractéristiques du service:

Compétence transférée : Distribution de l'eau potable
 Mode de gestion : Délégation de Service Public (DSP)
 Société délégataire : Société des Eaux de l'Essonne (SEE)
 Début du contrat : 01/01/16—Fin de contrat : 31/12/25
 Nombre d'avenants : 0

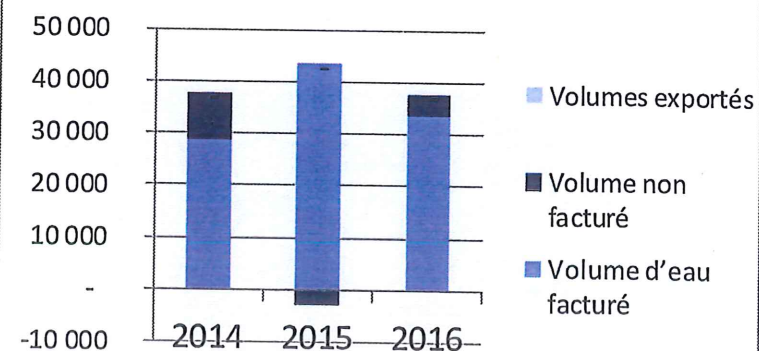
Analyse 2016

Le nouveau contrat, qui a débuté en 2016, englobe les communes de Mennecy et d'Echarcon.

Prévue en 2016/2017 via la nouvelle délégation, la télérelève permettra à tous les abonnés de connaître leur consommation en temps réel.

NB : en 2015, il y a eu un rattrapage de facturation la période 2013 – 2015 ; le rendement d'Echarcon sans ce rattrape est de 92,4% pour 2015.

Volumes (en m3)



I- Les chiffres clés

Commune d'Ormoy

Présentation du service :

La commune d'Ormoy est alimentée en eau potable par un achat d'eau à la société Eau du Sud Parisien, filiale de Lyonnaise des Eaux. Les réseaux d'Ormoy sont maillés avec ceux de la commune voisine de Mennecey.

Ormoy	2014	2015	2016
Estimation du nombre d'habitants desservis	1 943	1 961	2 002
Nombre d'abonnés	723	719	719
Volume moyen annuel consommé par abonné (en m ³)	138	142	134
Volume d'eau brute (produits + importés)	127 906	118 873	128 580
Volume d'eau facturé	100 068	102 156	96 227
Volumes exportés	5 493	-	6 818
Volume d'eau potable livré gratuitement avec compteur (y compris dégrèvement)	2 674	-	1 465
Volume estimé pour les besoins du service et consommation sans comptage	307	615	441
Indice linéaire de consommation	24	22	23
Objectif du décret du 27 janvier 2012	69,74%	69,47%	69,56%
Rendement de réseau brut	82,53%	85,94%	80,14%
Rendement selon décret du 2 mai 2007	81,37%	86,45%	81,62%
Linéaire de réseau de distribution (en km)	12,6	12,6	12,6
Indice linéaire de pertes en réseau (en m ³ /j/km)	4,22	3,50	5,14
Indice linéaire de volumes non comptés (en m ³ /j/km)	4,29	3,63	5,23
Taux de réparations de fuites sur canalisations (pour 100 km)	7,96%	7,94%	7,94%
Taux de réparations de fuites sur branchements	0,41%	0,42%	0,28%
Taux moyen de renouvellement des réseaux	0,09%	0,09%	0,24%

Rappel sur les caractéristiques du service:

Compétence transférée : Distribution de l'eau potable

Mode de gestion : Délégation de Service Public (DSP)

Société délégataire : Société des Eaux de l'Essonne (SEE)

Début du contrat : 05/02/1993 - Fin de contrat : 04/02/2023

Nombre d'avenants : 3

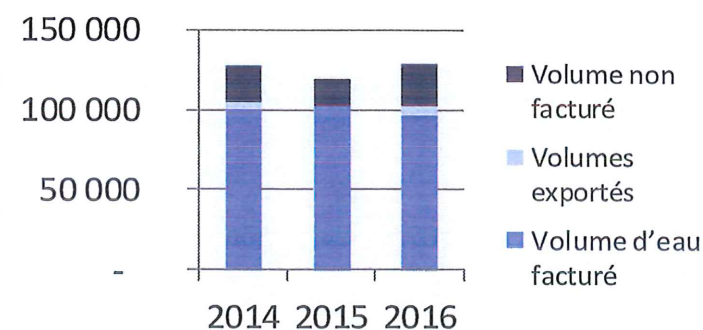
Date du dernier avenant : 02/12/2016

Analyse 2016

Le volume d'eau facturée a légèrement baissé par rapport aux deux dernières années. Cela s'explique par la baisse de consommation annuel par abonné et aussi par l'augmentation du volume de fuite chez les riverains qui est passée de 0 m³ en 2015 à 7 750 m³ en 2016.

Prévue via l'avenant 3, la télérelève permettra à tous les abonnés de connaître leur consommation en temps réel, fin 2017.

Volumes (en m³)



I- Les chiffres clés

Ex – Syndicat Intercommunal des Eaux Champcueil et Environs (SIECE)

Présentation du service :

Ce contrat regroupe la production et la distribution de l'eau potable sur les communes de Auvernaux, Champcueil, Chevannes, Fontenay-le-Vicomte, Mondeville et Nainville-Les-Roches. La distribution de l'eau potable est assurée par un achat d'eau à la Société des Eaux de l'Essonne (via Mennecey) et au syndicat voisin, le Syndicat des Eaux de la Région de l'Hurepoix (ex-SIERE également).

Ex SIECE	2014	2015	2016
Estimation du nombre d'habitants desservis	7 398	7 474	7 499
Nombre d'abonnés	2 436	2 447	2 482
Volume moyen annuel consommé par abonné (en m ³)	118	121	116
Volume d'eau brute (produits + importés)	332 225	346 266	358 967
Volume d'eau facturé	288 444	296 894	287 269
Volumes exportés	-	-	-
Volume d'eau potable livré gratuitement avec compteur (y compris dégrèvement)	-	-	-
Volume estimé pour les besoins du service et consommation sans comptage	8 000	8 000	8 000
Indice linéaire de consommation	10	10	9
Objectif du décret du 27 janvier 2012	66,99%	67,05%	66,76%
Rendement de réseau brut	86,82%	85,74%	82,30%
Rendement selon décret du 2 mai 2007	89,23%	88,05%	82,26%
Linéaire de réseau de distribution (en km)	81,7	81,7	92,1
Indice linéaire de pertes en réseau (en m ³ /j/km)	1,20	1,39	1,89
Indice linéaire de volumes non comptés (en m ³ /j/km)	1,47	1,66	2,13
Taux de réparations de fuites sur canalisations (pour 100 km)	2,45%	7,35%	4,34%
Taux de réparations de fuites sur branchements	0,25%	0,20%	0,16%
Taux moyen de renouvellement des réseaux	0,00%	12,24%	0,00%

Rappel sur les caractéristiques du service:

Compétence transférée : Distribution de l'eau potable

Mode de gestion : Délégation de Service Public (DSP)

Société délégataire : Véolia

Début du contrat : 27/01/2009 - Fin de contrat : 26/01/2021

Nombre d'avenants : 4

Date du dernier avenant : 31/07/2014

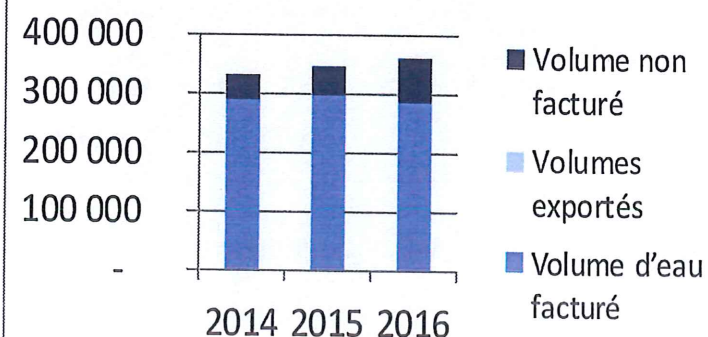
Analyse 2016

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le SIARCE assure le suivi technique et financier de ce contrat de DSP.

Ce secteur est concerné par un Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable dont les résultats sont attendus en 2017.

Le délégataire a diminué la production du forage Champcueil 3 et augmenté sa production de forage d'Hurepoix pour diminuer la concentration de Sélénium dans l'eau.

Volumes (en m³)



I- Les chiffres clés

Ex – Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de La Ferté-Alais (SIE LFA)

Présentation du service :

Ce contrat regroupe la production et la distribution de l'eau potable sur les communes de Baulne, Cerny, D'Huison-Longueville, Guigneville, La Ferté Alais et Orveau. L'intégralité de l'eau provient du captage dit du «Moulin du Gué» situé sur la commune de Baulne.

Ex SIE LFA	2014	2015	2016
Estimation du nombre d'habitants desservis	11 374	11 451	11 497
Nombre d'abonnés	4 245	4 255	4 292
Volume moyen annuel consommé par abonné (en m3)	112	119	118
Volume d'eau brute (produits + importés)	651 372	627 306	656 820
Volume d'eau facturé	499 526	499 459	504 829
Volumes exportés	-	-	-
Volume d'eau potable livré gratuitement avec compteur (y compris dégrèvement)	-	-	-
Volume estimé pour les besoins du service et consommation sans comptage	22 200	22 200	22 200
Indice linéaire de consommation	15	15	16
Objectif du décret du 27 janvier 2012	68,05%	68,05%	68,11%
Rendement de réseau brut	76,69%	79,62%	76,86%
Rendement selon décret du 2 mai 2007	80,10%	83,16%	80,24%
Linéaire de réseau de distribution (en km)	93,7	93,7	92,9
Indice linéaire de pertes en réseau (en m3/j/km)	3,79	3,09	3,83
Indice linéaire de volumes non comptés (en m3/j/km)	4,44	3,74	4,48
Taux de réparations de fuites sur canalisations (pour 100 km)	6,00%	3,97%	9,01%
Taux de réparations de fuites sur branchements	0,57%	0,31%	0,44%
Taux moyen de renouvellement des réseaux	0,00%	0,00%	0,44%

Rappel sur les caractéristiques du service:

Compétence transférée : Production et Distribution de l'eau potable

Mode de gestion : Délégation de Service Public (DSP)

Société délégataire : Veolia

Début du contrat : 01/01/2007 - Fin de contrat : 31/12/2018

Nombre d'avenants : 1

Date du dernier avenant : 09/07/2015

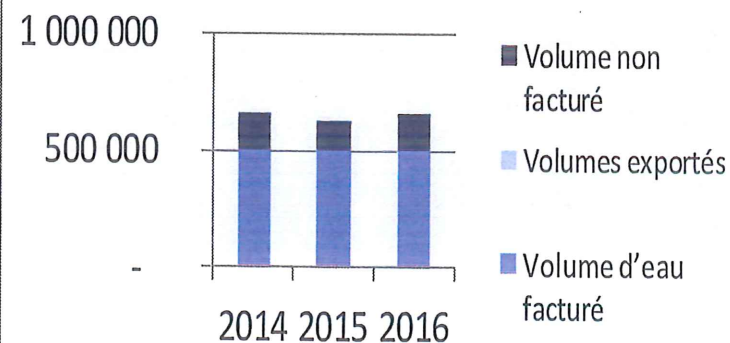
Analyse 2016

Lors de la crue de 2016, le captage n'a pas été inondé. En préventif, l'interconnexion avec l'usine de production d'Itteville a été ouverte afin d'assurer la continuité de l'alimentation.

Aussi, l'inspection télévisée du forage a montré un état correct de l'ouvrage. Ainsi, l'étude de sécurisation du Sud-Essonne prévoit son maintien.

C'est pourquoi, afin d'assurer la sécurité du service, d'importants travaux d'interconnexions avec les unités de distribution attenantes seront réalisés les prochaines années.

Volumes (en m3)



I- Les chiffres clés

Ex Syndicat Intercommunal des Eaux de Boutigny / Vayres-sur-Essonne (SIE BV)

Présentation du service :

Ce contrat regroupe la gestion de la production et de la distribution de l'eau potable sur les communes de Boutigny-sur-Essonne et de Vayres-sur-Essonne. L'intégralité de l'eau provient du captage de Belesbat situé à Courdimanche.

Ex SIE BV	2014	2015	2016
Estimation du nombre d'habitants desservis	4 032	3 997	4 008
Nombre d'abonnés	1 608	1 601	1 604
Volume moyen annuel consommé par abonné (en m3)	98	107	105
Volume d'eau brute (produits + importés)	267 287	275 394	241 016
Volume d'eau facturé	158 371	171 497	168 375
Volumes exportés	-	-	1 251
Volume d'eau potable livré gratuitement avec compteur (y compris dégrèvement)	379	4 294	18 151
Volume estimé pour les besoins du service et consommation sans comptage	8 094	3 751	3 501
Indice linéaire de consommation	11	12	13
Objectif du décret du 27 janvier 2012	67,22%	67,39%	67,55%
Rendement de réseau brut	59,39%	63,83%	77,39%
Rendement selon décret du 2 mai 2007	62,42%	65,19%	78,84%
Linéaire de réseau de distribution (en km)	41,1	41,2	41,2
Indice linéaire de pertes en réseau (en m3/j/km)	6,69	6,37	3,39
Indice linéaire de volumes non comptés (en m3/j/km)	7,23	6,62	3,63
Taux de réparations de fuites sur canalisations (pour 100 km)	729,22%	1699,03%	2187,01%
Taux de réparations de fuites sur branchements	1,06%	1,19%	0,56%
Taux moyen de renouvellement des réseaux	0,15%	0,61%	0,07%

Rappel sur les caractéristiques du service:

Compétence transférée : Production et Distribution de l'eau potable

Mode de gestion : Délégation de Service Public (DSP)

Société délégataire : Société des Eaux de l'Essonne (SEE)

Début du contrat : 01/07/2012 - Fin de contrat : 01/07/2024

Nombre d'avenants : 1

Date du dernier avenant : 01/11/2013

Analyse 2016

Lors de la crue de 2016, le captage de Bélésbat a été maintenu bien qu'en limite de submersion.

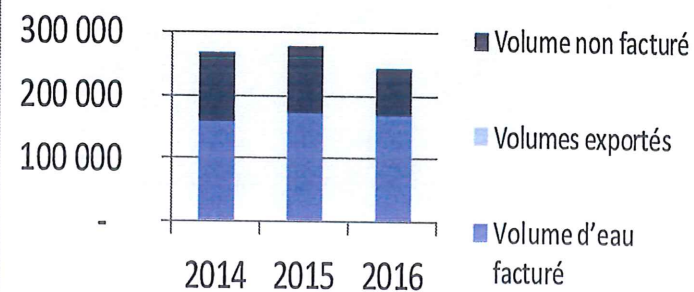
Cependant, le forage présente toujours des teneurs en sélénium supérieures au taux réglementaire de 10µg/l. L'étude globale de sécurisation du Sud-Essonne a pour conclusion le maintien de ce forage.

A terme, ces communes seront toujours alimentées par ce captage mais il y aura une dilution de l'eau distribuée grâce à une future interconnexion avec l'unité de distribution de La Ferté-Alais.

En parallèle des investigations du délégataire, une étude va être réalisée afin d'améliorer le rendement actuel.

D'importants volumes ont été dégrévés en 2016, ce qui explique un volume d'eau livré gratuitement élevé.

Volumes (en m3)



I- Les chiffres clés

Commune de Courdimanche-sur-Essonne

Présentation du service :

Ce contrat confie au délégataire la distribution de l'eau potable sur la commune de Courdimanche-sur-Essonne.

L'alimentation en eau potable se fait par un forage réalisé dans les calcaires de Champigny et les calcaires de Brie à 50 mètres de profondeur et situé sur la commune de Maise.

Courdimanche	2014	2015	2016
Estimation du nombre d'habitants desservis	270	270	269
Nombre d'abonnés	122	122	125
Volume moyen annuel consommé par abonné (en m ³)	88	135	43
Volume d'eau brute (produits + importés)	14 404	16 698	12 845
Volume d'eau facturé	10 684	16 483	5 324
Volumes exportés	-	-	-
Volume d'eau potable livré gratuitement avec compteur (y compris dégrèvement)	780	86	5 688
Volume estimé pour les besoins du service et consommation sans comptage	110	90	119
Indice linéaire de consommation	7	10	6
Objectif du décret du 27 janvier 2012	66,41%	66,98%	66,30%
Rendement de réseau brut	79,59%	99,23%	85,73%
Rendement selon décret du 2 mai 2007	80,35%	99,77%	86,66%
Linéaire de réseau de distribution (en km)	4,5	4,6	4,7
Indice linéaire de pertes en réseau (en m ³ /j/km)	1,72	0,02	1,00
Indice linéaire de volumes non comptés (en m ³ /j/km)	1,79	0,08	1,07
Taux de réparations de fuites sur canalisations (pour 100 km)	44,44%	0,00%	21,28%
Taux de réparations de fuites sur branchements	0,82%	0,82%	0,80%
Taux moyen de renouvellement des réseaux	0,00%	0,00%	0,00%

Rappel sur les caractéristiques du service:

Compétence transférée : Distribution de l'eau potable

Mode de gestion : Délégation de Service Public (DSP)

Société délégataire : Société des Eaux de l'Essonne (SEE)

Début du contrat : 01/01/2017 - Fin de contrat : 30/06/2020

Nombre d'avenants : 0

Analyse 2016

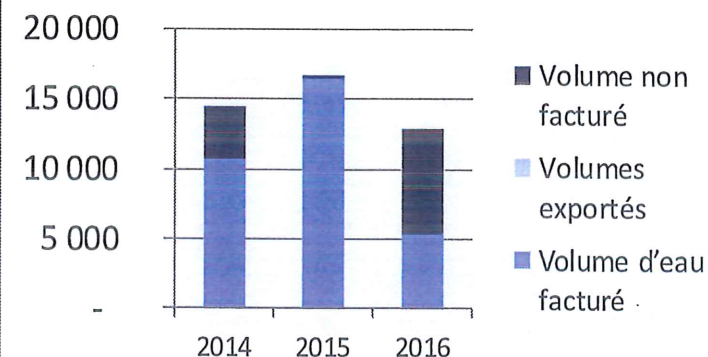
Lors de la crue de 2016, le captage de Maise n'a pas été inondé mais maintenu grâce à un groupe électrogène.

Bien que ce forage soit placé en eau «conforme» pour ce paramètre depuis 2013, les conclusions de l'étude de sécurisation du Sud-Essonne prévoient l'abandon du forage à cause de sa vétusté.

A terme, la commune sera alimentée par une nouvelle unité de forage située sur Maise.

Une importante remise sur fuite (5 912 m³) a été réalisée en 2016, ce qui explique le faible volume d'eau facturé et des indicateurs en baisse.

Volumes (en m³)



I- Les chiffres clés

Commune de Maise

Présentation du service :

Ce contrat regroupe la gestion de la production et de la distribution de l'eau potable sur la commune de Maise.

Maise	2014	2015	2016
Estimation du nombre d'habitants desservis	2 753	2 754	2 765
Nombre d'abonnés	1 146	1 156	1 137
Volume moyen annuel consommé par abonné (en m3)	85	87	59
Volume d'eau brute (produits + importés)	131 577	141 031	156 702
Volume d'eau facturé	97 204	101 098	66 896
Volumes exportés	-	16 698	16 725
Volume d'eau potable livré gratuitement avec compteur (y compris dégrèvement)	12 014	4 389	42 394
Volume estimé pour les besoins du service et consommation sans comptage	6 757	1 727	1 672
Indice linéaire de consommation	13	12	15
Objectif du décret du 27 janvier 2012	67,66%	67,46%	67,92%
Rendement de réseau brut	83,01%	74,80%	53,36%
Rendement selon décret du 2 mai 2007	88,14%	76,02%	81,48%
Linéaire de réseau de distribution (en km)	23,9	23,9	23,9
Indice linéaire de pertes en réseau (en m3/j/km)	1,79	3,88	3,32
Indice linéaire de volumes non comptés (en m3/j/km)	2,56	4,07	3,51
Taux de réparations de fuites sur canalisations (pour 100 km)	12,54%	12,55%	29,25%
Taux de réparations de fuites sur branchements	1,05%	1,21%	1,32%
Taux moyen de renouvellement des réseaux	0,14%	0,14%	0,25%

Rappel sur les caractéristiques du service:

Compétence transférée : Production et Distribution de l'eau potable

Mode de gestion : Délégation de Service Public (DSP)

Société délégataire : Société des Eaux de l'Essonne (SEE)

Début du contrat : 01/07/2008 - Fin de contrat : 30/06/2020

Nombre d'avenants : 1

Date du dernier avenant : 29/06/2011

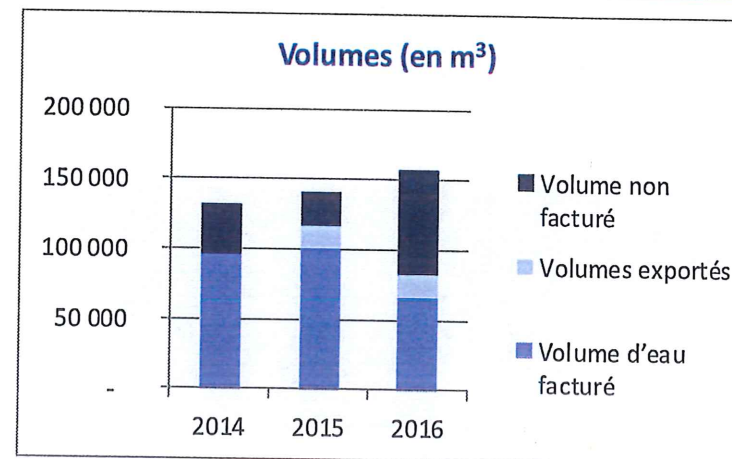
Analyse 2016

Lors de la crue de 2016, le captage de Maise n'a pas été inondé mais maintenu grâce à un groupe électrogène.

Bien que ce forage soit placé en eau «conforme» pour ce paramètre depuis 2013, les conclusions de l'étude de sécurisation du Sud-Essonne prévoient l'abandon du forage à cause de sa vétusté.

A terme, une nouvelle unité de forage située sur Maise alimentera le secteur.

La chute du rendement brut est due à une erreur de facturation qui sera rattrapée en 2017.



I- Les chiffres clés

Ex – Syndicat Intercommunal des Eaux de Gironville (SIE Gironville)

Présentation du service :

Ce contrat regroupe la gestion de la production et de la distribution de l'eau potable sur les communes de Gironville-sur-Essonne, Buno-Bonnevaux et Prunay-sur-Essonne. L'intégralité de l'eau provient du captage de Gironville.

Ex SIE Gironville	2014	2015	2016
Estimation du nombre d'habitants desservis	1 628	2 031	2 010
Nombre d'abonnés	741	745	738
Volume moyen annuel consommé par abonné (en m3)	83	92	96
Volume d'eau brute (produits + importés)	93 603	92 323	88 041
Volume d'eau facturé	61 308	68 387	70 549
Volumes exportés	-	-	16
Volume d'eau potable livré gratuitement avec compteur (y compris dégrèvement)	12 014	891	516
Volume estimé pour les besoins du service et consommation sans comptage	1 421	1 322	1 184
Indice linéaire de consommation	6	6	6
Objectif du décret du 27 janvier 2012	66,20%	66,13%	66,16%
Rendement de réseau brut	78,33%	75,04%	80,72%
Rendement selon décret du 2 mai 2007	79,85%	76,47%	82,08%
Linéaire de réseau de distribution (en km)	34,0	34,1	34,1
Indice linéaire de pertes en réseau (en m3/j/km)	1,52	1,75	1,27
Indice linéaire de volumes non comptés (en m3/j/km)	1,63	1,85	1,36
Taux de réparations de fuites sur canalisations (pour 100 km)	0,12%	0,15%	5,87%
Taux de réparations de fuites sur branchements	1,48%	1,88%	0,27%
Taux moyen de renouvellement des réseaux	0,02%	0,00%	0,00%

Rappel sur les caractéristiques du service:

Compétence transférée : Production et Distribution de l'eau potable

Mode de gestion : Délégation de Service Public (DSP)

Société délégataire : Société des Eaux de l'Essonne (SEE)

Début du contrat : 01/07/2012 - Fin de contrat : 01/07/2024

Nombre d'avenants : 1

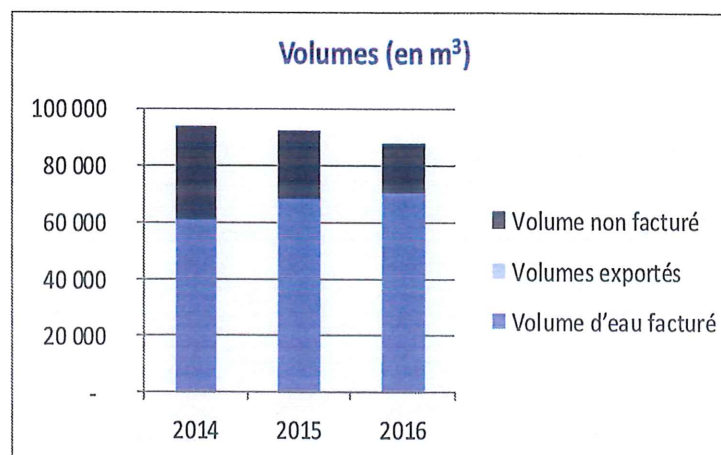
Date du dernier avenant : 01/06/2015

Analyse 2016

Lors de la crue de 2016, le captage de Gironville a été inondé et donc arrêté. L'alimentation a été maintenue grâce à l'interconnexion existante avec le captage de Maisse.

Aussi, le forage présente toujours des teneurs en sélénium supérieures au taux réglementaire de 10µg/l. L'étude globale de sécurisation de l'alimentation en eau potable du Sud-Essonne, engagée en 2015, a pour conclusion l'abandon de ce forage.

A terme, ces communes seront alimentées par une nouvelle unité de forage située sur Maisse.



I- Les chiffres clés

Ex - Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région du Hurepoix (SIERH)

Présentation du service :

Ce contrat confie au délégataire la distribution de l'eau potable sur 20 communes. L'alimentation en eau potable se fait par une prise d'eau dans l'Essonne et 6 forages captant dans les calcaires de Saint Ouen à 50 mètres de profondeur et situés sur la commune d'Itteville.

Ex SIERH	2014	2015	2016
Estimation du nombre d'habitants desservis	81 140	81 979	82 836
Nombre d'abonnés	24 530	24 795	25 052
Volume moyen annuel consommé par abonné (en m3)	151	149	149
Volume d'eau brute (produits + importés)	5 586 490	5 609 188	5 555 490
Volume d'eau facturé	3 707 487	3 685 358	3 726 131
Volumes exportés	735 107	771 797	733 411
Volume d'eau potable livré gratuitement avec compteur (y compris dégrèvement)	-	-	-
Volume estimé pour les besoins du service et consommation sans comptage	56 000	56 000	56 000
Indice linéaire de consommation	24	24	24
Objectif du décret du 27 janvier 2012	69,87%	69,88%	69,88%
Rendement de réseau brut	79,52%	79,46%	80,27%
Rendement selon décret du 2 mai 2007	80,53%	80,46%	81,28%
Linéaire de réseau de distribution (en km)	506,1	507,2	507,3
Indice linéaire de pertes en réseau (en m3/j/km)	5,89	5,92	5,62
Indice linéaire de volumes non comptés (en m3/j/km)	6,19	6,22	5,92
Taux de réparations de fuites sur canalisations (pour 100 km)	7,11%	9,27%	6,90%
Taux de réparations de fuites sur branchements	0,06%	0,04%	0,04%
Taux moyen de renouvellement des réseaux	0,21%	0,08%	0,26%

Rappel sur les caractéristiques du service:

Compétence transférée : Distribution de l'eau potable

Mode de gestion : Délégation de Service Public (DSP)

Société délégataire : Véolia

Début du contrat : 01/01/1989 - Fin de contrat : 31/12/2018

Nombre d'avenants : 11

Date du dernier avenant : 16/12/2016

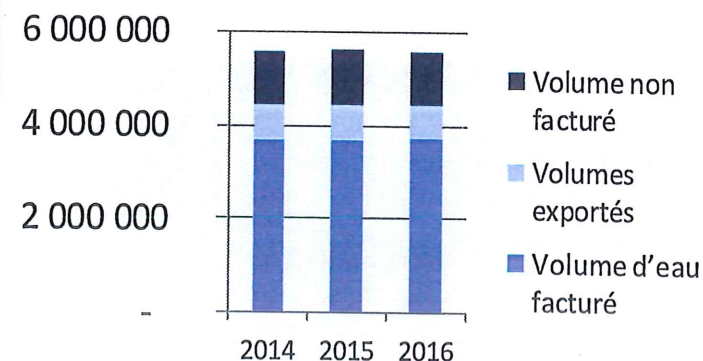
Analyse 2016

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le SIARCE assure le suivi technique et financier de ce contrat de DSP.

Ce secteur est concerné par un Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable dont les résultats sont attendus en 2018.

Lors de la crue de 2016, la prise dans l'Essonne de l'usine d'Itteville a été stoppée mais l'alimentation sur le syndicat a été assurée.

Volumes (en m³)



I- Les chiffres clés

Ex - Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de la Juine (SIEVJ)

Présentation du service :

Ce contrat confie au délégataire la distribution de l'eau potable sur 6 communes. L'alimentation en eau potable se fait par un forage réalisé dans les calcaires de Champigny à 37m de profondeur sur la commune de Janville-sur-Juine.

Ex SIEVJ	2014	2015	2016
Estimation du nombre d'habitants desservis	12 572	12 777	12 914
Nombre d'abonnés	4 745	4 777	4 802
Volume moyen annuel consommé par abonné (en m3)	118	119	120
Volume d'eau brute (produits + importés)	625 395	683 207	723 579
Volume d'eau facturé	558 477	567 384	578 624
Volumes exportés	5 721	5 533	5 433
Volume d'eau potable livré gratuitement avec compteur (y compris dégrèvement)	-	-	-
Volume estimé pour les besoins du service et consommation sans comptage	8 400	8 400	8 400
Indice linéaire de consommation	15	15	15
Objectif du décret du 27 janvier 2012	67,96%	67,99%	68,05%
Rendement de réseau brut	90,21%	83,86%	80,72%
Rendement selon décret du 2 mai 2007	90,73%	84,40%	81,88%
Linéaire de réseau de distribution (en km)	106,1	106,4	106,4
Indice linéaire de pertes en réseau (en m3/j/km)	1,36	2,62	3,38
Indice linéaire de volumes non comptés (en m3/j/km)	1,58	2,84	3,59
Taux de réparations de fuites sur canalisations (pour 100 km)	33,94%	44,17%	32,90%
Taux de réparations de fuites sur branchements	0,30%	0,23%	0,23%
Taux moyen de renouvellement des réseaux	0,00%	0,00%	0,00%

Rappel sur les caractéristiques du service:

Compétence transférée : Distribution de l'eau potable

Mode de gestion : Délégation de Service Public (DSP)

Société délégataire : Véolia

Début du contrat : 01/07/2009 - Fin de contrat : 30/06/2024

Nombre d'avenants : 1

Date du dernier avenant : 01/03/2014

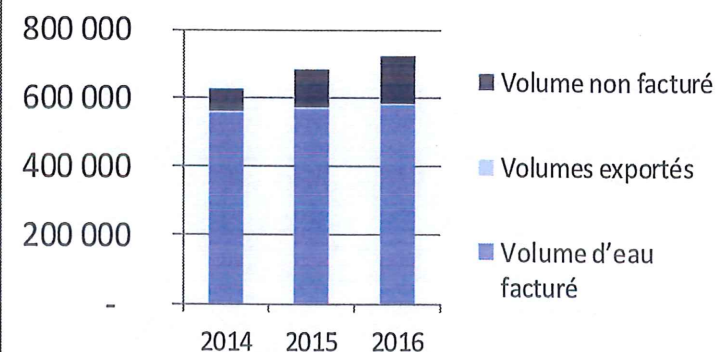
Analyse 2016

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le SIARCE assure le suivi technique et financier de ce contrat de DSP.

Ce secteur est concerné par un Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable et une étude d'Aire d'Alimentation de Captage.

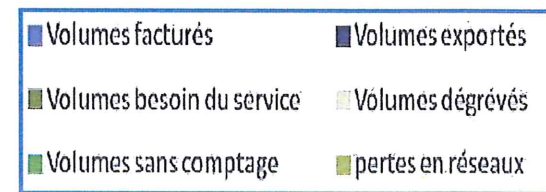
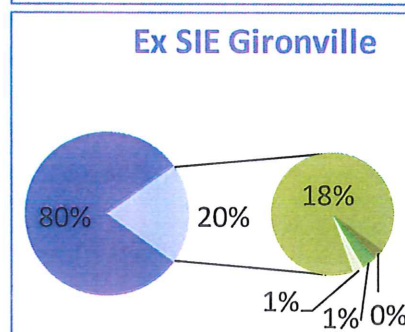
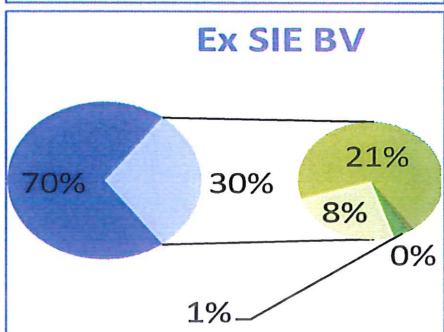
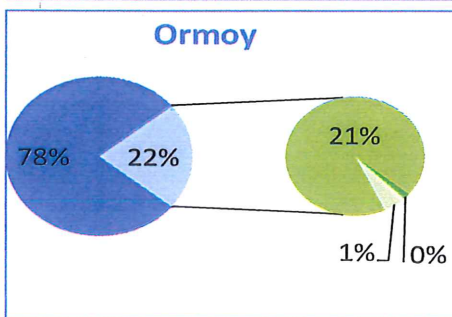
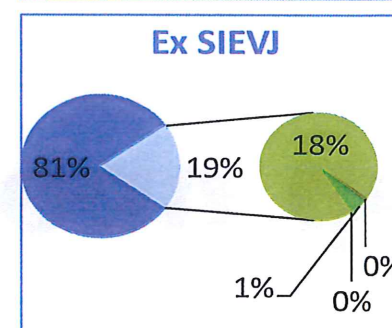
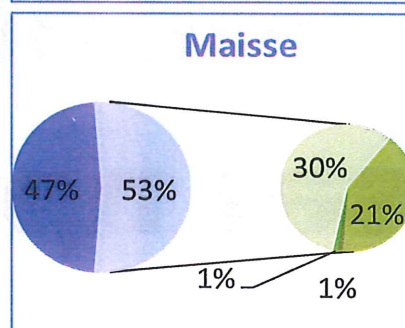
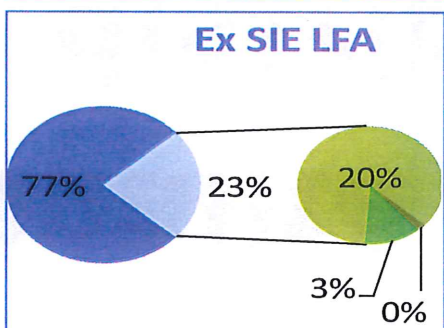
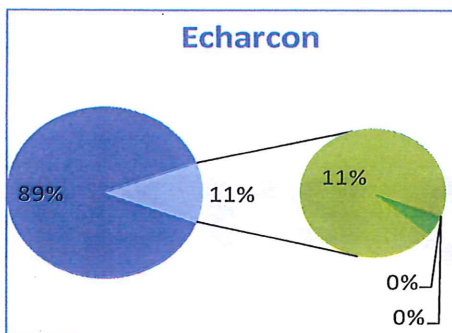
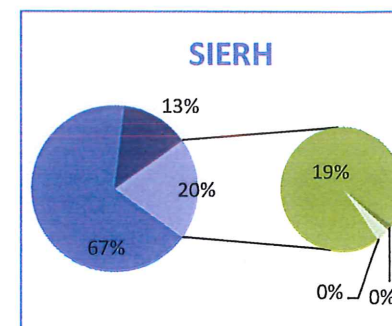
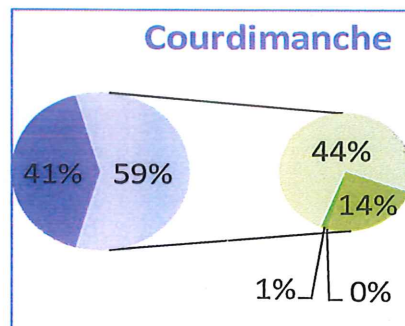
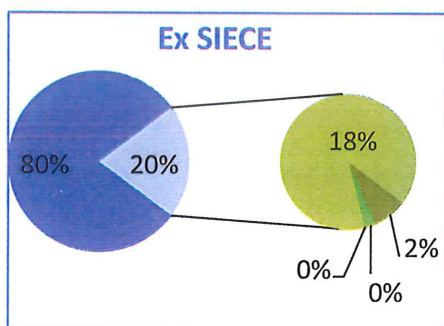
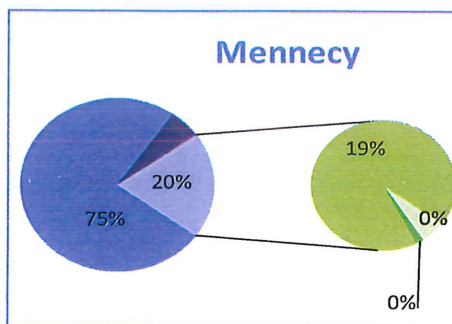
Deux forages, abandonnés à ce jour, sont à combler dans les années à venir.

Volumes (en m³)



I- Les chiffres clés - Les volumes

Volumes en m ³		Menecy	Echarcon	Ormoiy	Ex SIECE	Ex SIE LFA	Ex SIE BV	Courdimanche	Maisse	Ex SIE Gironville	Ex SIERH	Ex SIEVJ	TOTAL
Volumes mis en distribution	Importés	852 084	37 765	128 580	277 130	50 372	-	12 845	16	6 500	387 303	573 767	2 326 362
	Produits	-	-	-	81 837	606 448	241 016	-	156 686	81 541	5 168 187	149 812	6 485 527
Volumes vendus	Volumes facturés	637 684	33 498	96 227	287 269	504 829	168 375	5 324	66 896	70 549	3 726 131	578 624	6 175 406
	Volumes exportés	45 182	-	6 818	-	-	1 251	-	16 725	16	733 411	5 433	808 836
Volumes non facturés		169 218	4 267	25 535	71 698	151 991	71 390	7 521	73 081	17 476	1 095 948	139 522	1 827 647
% volumes non facturés		19,9%	11,3%	19,9%	20%	23,1%	29,6%	59%	46,6%	19,8%	20%	19%	21%

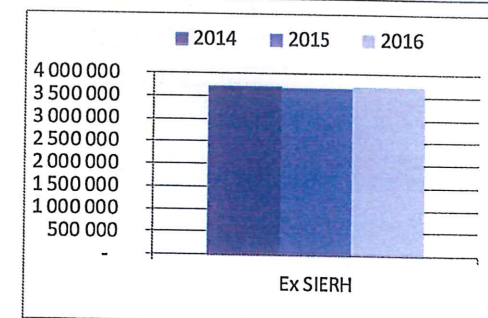
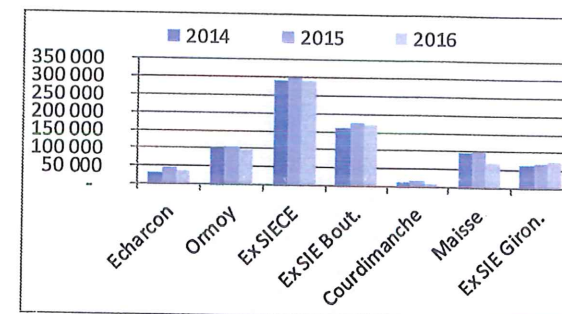
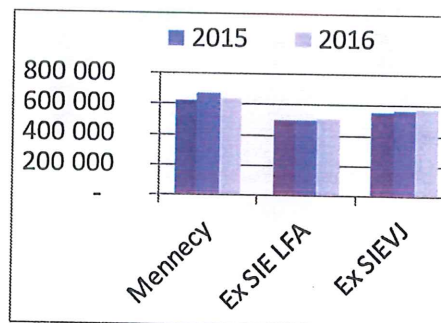


II. La Qualité du réseau de distribution

II. La Qualité du réseau de distribution

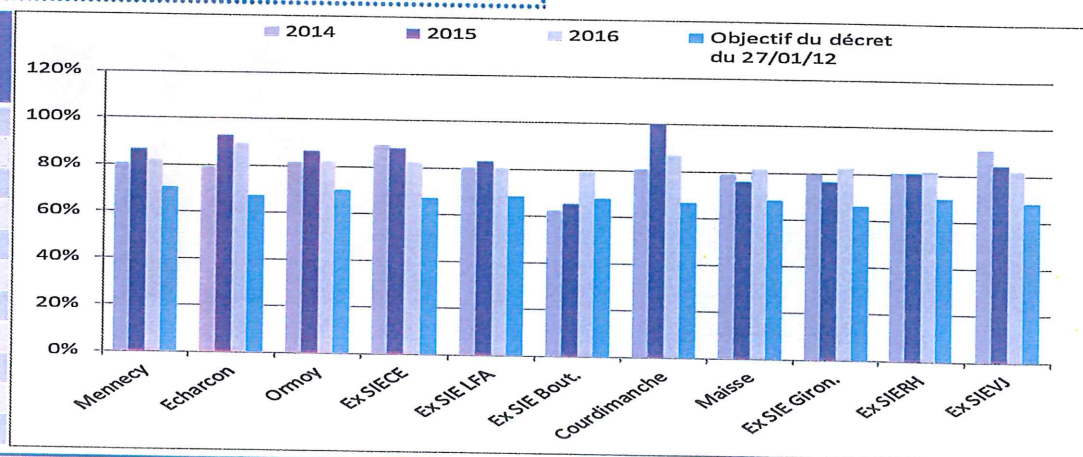
a- Evolution des volumes consommés sur les 3 dernières années

Evolution des volumes facturés (en m ³)	2014	2015	2016
Mennecey	621 703	664 920	637 684
Echarcon	28 743	43 383	33 498
Ormoy	100 068	102 156	96 227
Ex SIECE	288 444	296 894	287 269
Ex SIE LFA	499 526	499 459	504 829
Ex SIE Bout.	158 371	171 497	168 375
Courdimanche	10 684	16 483	5 324
Maisse	97 204	101 098	66 896
Ex SIE Giron.	61 308	68 387	70 549
Ex SIERH	3 707 487	3 685 358	3 726 131
Ex SIEVJ	558 477	567 384	578 624
TOTAL	6 132 015	6 217 019	6 175 406
Dotation moyenne l/hab/j	122	123	120



b- Rendement du réseau de distribution selon Décret du 2 mai 2007 (P104.3)

Rendement selon décret du 2 mai 2007	2014	2015	2016	Objectif du décret du 27/01/12
Mennecey	80%	86%	82%	70%
Echarcon	79%	92%	89%	67%
Ormoy	81%	86%	82%	70%
Ex SIECE	89%	88%	82%	67%
Ex SIE LFA	80%	83%	80%	68%
Ex SIE Bout.	62%	65%	79%	68%
Courdimanche	80%	100%	87%	66%
Maisse	79%	76%	81%	68%
Ex SIE Giron.	80%	76%	82%	66%
Ex SIERH	81%	80%	81%	70%
Ex SIEVJ	91%	84%	82%	68%

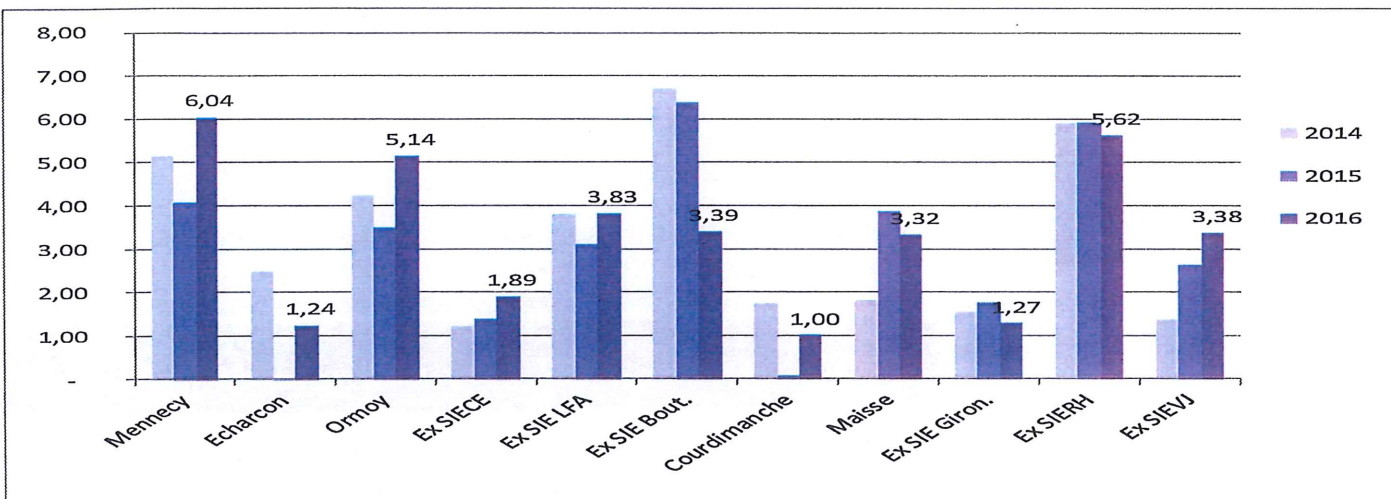


Commentaire :

L'objectif du rendement fixé par le Décret du 27 janvier 2017 a bien été respecté.

II. La Qualité du réseau de distribution

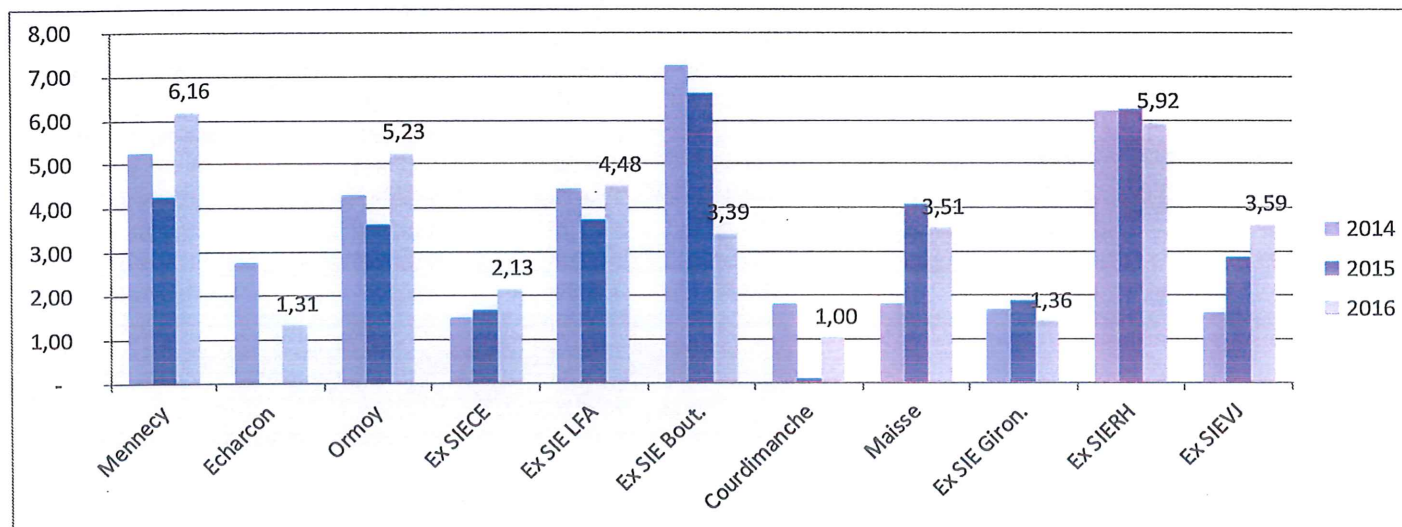
c- Indice linéaire de perte ($m^3/km/j$)



Commentaires :

L'ILP évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les pertes par fuites sur le réseau de distribution.

d- Indice linéaire des volumes non comptés ($m^3/km/j$)



Commentaires :

ILVNC évalue, en la rapportant à la longueur des canalisations, la somme des volumes qui ne font pas l'objet d'un comptage. L'ILVNC diffère de ILP qui n'intègre que les pertes par fuites. Il lui est toujours supérieur.

II. La Qualité du réseau de distribution

2016	Nb Abonnés 2016	Km 2016	Densité	Densité (ab/km)	Etat des réseaux
Mennecey	4 257	71	60	Urbain	Bon
Echarcon	299	9	33	Semi-rural	Bon
Ormoy	719	13	57	Urbain	Bon
Ex SIECE	2 482	82	30	Semi-rural	Bon
Ex SIE LFA	4 292	94	46	Semi-rural	Acceptable
Ex SIE Bout.	1 604	41	39	Semi-rural	Acceptable
Courdimanche	125	5	27	Semi-rural	Bon
Maisse	1 137	24	48	Semi-rural	Acceptable
Ex SIE Giron.	738	34	22	Rural	Bon
Ex SIERH	25 052	507	50	Urbain	Acceptable
Ex SIEVJ	4 802	106	45	Semi-rural	Acceptable

Classement des réseaux			
densité linéaire en abonnés/km	< 25	25 < d. < 50	> 50
Catégorie de réseau	Rural	Semi-rural	Urbain
Classement des Indices de pertes et volumes non comptés			
Catégorie de réseau	Rural	Semi-rural	Urbain
Bon (m ³ /j/km)	< 1,5	< 3	< 7
Acceptable (m ³ /j/km)	< 2,5	< 5	< 10
Médiocre (m ³ /j/km)	2,5 < I.L.P. < 4	5 < I.L.P. < 8	10 < I.L.P. < 15
Mauvais (m ³ /j/km)	> 4	> 8	> 15

III. Les Indicateurs de Performance

III- Les indicateurs de Performance

a- Qualité de l'eau

Commentaires :

L'eau distribuée est de très bonne qualité pour l'ensemble des communes Excepté sur les communes des ex Syndicats de Gironville, Boutigny et Vayres-sur-Essonne et les communes de Courdimanche et Maisse qui rencontrent des difficultés pour atteindre le taux réglementaire en sélénium fixé à 10 µg/l.

Lancée en 2015, l'étude pour l'alimentation du Sud-Essonne a permis de trouver des solutions perennes garantissant une bonne qualité de l'eau pour l'ensemble des abonnés du SIARCE.

A terme, ces communes seront alimentées par une nouvelle unité de production située à Maisse et par les eaux du captage de Bélesbat en dilution avec celle du forage du Moulin du Gué à Baulne.

	Taux de conformité bactériologique de l'eau				Variation	Taux de conformité physico-chimique de l'eau distribuée				Variation
	2014	2015	2016	N/N-1		2014	2015	2016	N/N-1	
Mennecy	100%	100%	100%	→	100%	100%	100%	→		
Echarcon	100%	100%	100%	→	100%	100%	100%	→		
Ormoy	100%	100%	100%	→	100%	100%	100%	→		
Ex SIECE	NC	100%	96%	↘	NC	97%	100%	↗		
Ex SIE LFA	97%	100%	100%	→	92%	100%	100%	→		
Ex SIE Bout.	100%	100%	100%	→	16%	35%	38%	↗		
Courdimanche	100%	100%	100%	→	100%	100%	50%	↘		
Maisse	100%	100%	100%	→	88%	94%	84%	↘		
Ex SIE Giron.	93%	100%	100%	→	17%	21%	38%	↗		
Ex SIERH	100%	100%	100%	→	95%	100%	98%	↘		
Ex SIEVJ	100%	100%	100%	→	85%	100%	100%	→		

b- Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (P 103.2)

Commentaires :

On remarque pour l'ensemble du territoire, une progression de la connaissance des réseaux (modélisation, mise en place d'un programme pluriannuel de travaux) en 2016.

	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (note sur 120)			Variation
	2014	2015	2016	
Mennecy	103	103	113	↗
Echarcon	105	105	115	↗
Ormoy	107	107	108	↗
Ex SIECE	70	70	90	↗
Ex SIE LFA	70	70	94	↗
Ex SIE Bout.	103	105	110	↗
Courdimanche	105	105	110	↗
Maisse	101	103	108	↗
Ex SIE Giron.	101	102	107	↗
Ex SIERH	96	96	107	↗
Ex SIEVJ	70	70	80	↗

III- Les indicateurs de Performance

c- Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P108.3)

Commentaires :

L'indicateur réglementaire donne un pourcentage variant de 1% à 100% selon un barème réglementaire retranscrit dans le glossaire du présent document.

	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau			Variation
	2014	2015	2016	N/N-1
Mennecey	80%	80%	90%	↗
Echarcon	81%	81%	90%	↗
Ormoiy	80%	81%	90%	↗
Ex SIECE	60%	60%	60%	→
Ex SIE LFA	60%	60%	60%	→
Ex SIE Bout.	60%	60%	80%	↗
Courdimanche	80%	80%	80%	→
Maisse	80%	80%	80%	→
Ex SIE Giron.	80%	80%	80%	→
Ex SIERH	80%	80%	80%	→
Ex SIEVJ	60%	60%	60%	→

d- Bilan des branchements en plomb

Commentaires :

La Directive Européenne 98/83 du 3 novembre 1998, transposée dans le droit français par l'article R-1321-1 du Code de la Santé Publique, a fixé la teneur maximale en plomb dans l'eau au robinet du consommateur à 10 µg/L à compter du 25 décembre 2013.

Pour l'ex-SIERH, les premières enquêtes réalisées en 2012 n'étaient pas exhaustives. En 2016, VEOLIA a fait une campagne poussée pour établir une liste réelle et exhaustive des branchements plomb.

Pour l'ex-SIELFA, un plan pluriannuel de travaux a été entamé en 2016 afin de supprimer les branchements en plomb restants.

	Nombre de branchements en plomb supprimés				Nombre de branchements en plomb restant				Taux de branchements en plomb restants			
	2014	2015	2016	N/N-1	2014	2015	2016	N/N-1	2014	2015	2016	N/N-1
Mennecey	-	-	-	→	-	-	-	→	-	-	-	→
Echarcon	-	-	-	→	-	-	-	→	-	-	-	→
Ormoiy	-	-	-		-	-	-	→	-	-	-	
Ex SIECE	48	-	33	↗	361	361	70	↘	14%	14%	3%	↘
Ex SIE LFA	63	17	126	↗	817	800	436	↘	19%	19%	10%	↘
Ex SIE Bout.	-	-	-	→	-	-	-	→	-	-	-	→
Courdimanche	-	2	-	↘	2	-	-	→	2%	-	-	→
Maisse	-	-	-	→	-	-	-	→	-	-	-	→
Ex SIE Giron.	1	-	-	→	-	-	-	→	-	-	-	→
Ex SIERH	478	519	407	↘	1187	668	261	↘	5%	3%	1%	↘
Ex SIEVJ	3	-	71	↗	243	243	158	↘	5%	5%	3%	↘

IV- Les relations avec les abonnés

IV- Les relations avec les abonnés

a- Branchements pour les nouveaux abonnés (P152.1)

	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés			Variation	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements			Variation
	2014	2015	2016	N/N-1	2014	2015	2016	N/N-1
Mennecey	8 jours	8 jours	8 jours	→	100%	100%	100%	→
Echarcon	8 jours	8 jours	8 jours	→	100%	100%	100%	→
Ormoy	8 jours	8 jours	8 jours	→	100%	100%	100%	→
Ex SIECE	1 jour	1 jour	1 jour	→	100%	100%	100%	→
Ex SIE LFA	1 jour	1 jour	1 jour	→	100%	100%	100%	→
Ex SIE Bout.	8 jours	8 jours	8 jours	→	86%	100%	100%	→
Courdimanche	8 jours	8 jours	8 jours	→	100%	100%	100%	→
Maisse	8 jours	8 jours	8 jours	→	100%	100%	100%	→
Ex SIE Giron.	8 jours	8 jours	8 jours	→	100%	100%	100%	→
Ex SIERH	1 jour	1 jour	1 jour	→	100%	100%	100%	→
Ex SIEVJ	1 jour	1 jour	1 jour	→	100%	100%	100%	→

Commentaires :

Le délai d'ouverture des branchements est respecté pour chacun des deux délégataires.

b- Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (P151.1)

Commentaires :

Cet indicateur sert à mesurer la continuité du service d'eau potable en suivant le nombre de coupures d'eau imprévisibles pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été prévenus au moins 24h à l'avance, rapporté à 1 000 abonnés.

La formule de calcul de cet indicateur réglementaire est fournie au glossaire.

	Taux d'occurrence des interruptions de service			Variation
	2014	2015	2016	N/N-1
Mennecey	1,18	1,60	1,64	↗
Echarcon	0,00	0,00	3,34	↗
Ormoy	1,38	8,34	0,00	↘
Ex SIECE	1,23	2,86	1,60	↘
Ex SIE LFA	1,40	3,06	3,73	↗
Ex SIE Bout.	1,24	1,87	0,62	↘
Courdimanche	16,39	0,00	0,00	→
Maisse	0,02	0,00	2,64	↗
Ex SIE Giron.	0,03	0,03	0,00	↘
Ex SIERH	2,49	3,59	1,44	↘
Ex SIEVJ	1,26	0,42	0,83	↗

IV- Les relations avec les abonnés

c- Taux de réclamations (P155.1)

Commentaires :

Le taux de réclamations reste variable d'une année sur l'autre.

	Taux de réclamations (nombre pour 1000 abonnés)			Variation
	2014	2015	2016	N/N-1
Mennecey	10	0	16	↗
Echarcon	13	3	16	↗
Ormoy	12	21	26	↗
Ex SIECE	15	9	9	↘
Ex SIE LFA	20	19	15	↘
Ex SIE Bout.	21	21	28	↗
Courdimanche	16	16	0	↘
Maisse	74	10	6	↘
Ex SIE Giron.	3	15	5	↘
Ex SIERH	NC	23	23	↗
Ex SIEVJ	NC	18	15	↘

d- Taux d'impayés (P154.0)

Commentaires :

Le taux d'impayés reste variable d'une année sur l'autre.

	Taux d'impayés			Variation
	2014	2015	2016	N/N-1
Mennecey	0,2%	0,0%	0,5%	↗
Echarcon	0,4%	0,8%	0,5%	↘
Ormoy	3,0%	14,0%	1,4%	↘
Ex SIECE	0,2%	0,2%	0,4%	↗
Ex SIE LFA	0,2%	0,4%	0,8%	↗
Ex SIE Bout.	0,9%	1,8%	1,3%	↘
Courdimanche	0,0%	0,0%	0,0%	→
Maisse	1,0%	0,7%	1,5%	↗
Ex SIE Giron.	0,6%	5,2%	0,7%	↘
Ex SIERH	0,4%	0,8%	0,9%	↗
Ex SIEVJ	0,1%	0,5%	0,6%	↗

V. Les données financières

Le prix de l'eau

Une facture d'eau est composée d'une partie relative à la distribution de l'eau potable et une partie relative à l'assainissement.

Chaque partie se décompose en plusieurs sous-parties :

- Une part revenant à la Collectivité qui détient la compétence afin de financer les investissements,
- Une part revenant à l'exploitant dans le cas de service délégué pour les frais d'exploitation,
- Une part revenant à des organismes publics (Agence de l'Eau, Voies Navigables de France) pour le financement de projets,
- Une taxe sur la valeur ajoutée, de 5,5 % pour l'eau potable et pour l'assainissement de 10% depuis le 1^{er} janvier 2014.

Sur le territoire syndical, on retrouve dans la partie eau potable :

- Pour la part revenant au SIARCE (ou à la collectivité compétente), pour l'investissement et le contrôle des services :
 - ⇒ Une part proportionnelle au volume d'eau consommé
- Pour la part revenant au délégataire :
 - ⇒ Une part proportionnelle au volume d'eau consommé
 - ⇒ Une part fixe correspondant à l'abonnement
- Pour la part revenant aux organismes publics :
 - ⇒ Une redevance «de l'eau d'origine domestique» pour l'Agence de l'Eau Seine-Normandie
 - ⇒ Une redevance «Préservation de la ressource en eau» pour l'Agence de l'Eau Seine-Normandie
 - ⇒ Une redevance pour les Voies Navigables de France

Le Comité Syndical adopte par délibération les montants des redevances en fin d'année pour l'exercice à venir. Les tarifs pour l'année 2016 ont été votés au Comité de décembre 2015.

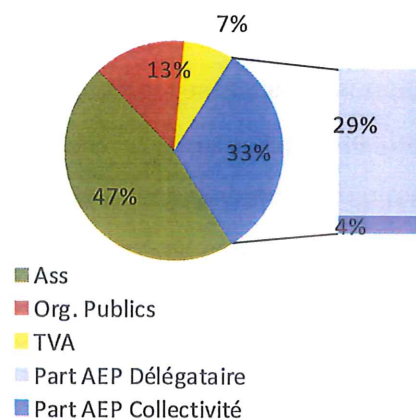
La part revenant aux exploitants est définie dans les contrats d'affermage et est actualisée chaque année.

Les facturations sont trimestrielles ou semestrielles.

Mennecey

Facture-type 120 m3 Mennecey	Janvier 2016 (N-1)		Janvier 2017 (N)		Variation
	120		120		
	Prix unitaire HT au m3	Montant 120m3 HT	Prix unitaire HT au m3	Montant 120m3 HT	N/N-1
Eau potable					
Abonnement					
Part fixe Délégitaire	0,4253	51,03 €	0,4169	50,03 €	-1,96%
Consommation					
Part proportionnelle Délégitaire	1,2788	153,46 €	1,2555	150,66 €	-1,82%
Part proportionnelle Syndicale	0,2081	24,97 €	0,2081	24,97 €	0,00%
Redevance Préservation de la ressource de l'Agence de l'eau	0,0792	9,50 €	0,0871	10,45 €	9,97%
Redevance Lutte contre la pollution de l'Agence de l'eau	0,3800	45,60 €	0,3800	45,60 €	0,00%
Voies navigables de France eau	0,0150	1,80 €	0,0150	1,80 €	0,00%
Sous-Total HT	2,3864	286,36 €	2,3626	283,51 €	-0,99%
TVA (5,5%)	0,1312	15,75 €	0,1299	15,59 €	-0,99%
Prix de l'eau potable TTC	2,5176	302,11 €	2,4926	299,11 €	-0,99%

Répartition de la facture d'eau 2017

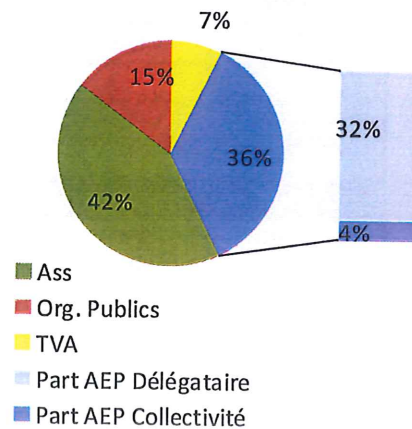


Echarcon

Facture-type 120 m3

Echarcon	Janvier 2016 (N-1)		Janvier 2017 (N)		Variation
	120		120		
	Prix unitaire HT au m3	Montant 120m3 HT	Prix unitaire HT au m3	Montant 120m3 HT	N/N-1
Eau potable					
Abonnement					
Part fixe Déléataire	0,4250	51,00 €	0,4169	50,03 €	-1,90%
Consommation					
Part proportionnelle Déléataire	1,2769	153,23 €	1,2555	150,66 €	-1,68%
Part proportionnelle Syndicale	0,2081	24,97 €	0,2081	24,97 €	0,00%
Redevance Préservation de la ressource de l'Agence de l'eau	0,0800	9,60 €	0,0871	10,45 €	8,88%
Redevance Lutte contre la pollution de l'Agence de l'eau	0,3800	45,60 €	0,3800	45,60 €	0,00%
Voies navigables de France eau	0,0087	1,04 €		0,00 €	-100,00%
Sous-Total HT	2,3787	285,44 €	2,3476	281,71 €	-1,31%
TVA (5,5%)	0,1308	15,70 €	0,1291	15,49 €	-1,31%
Prix de l'eau potable TTC	2,5095	301,14 €	2,4767	297,21 €	-1,31%

Répartition de la facture d'eau 2017

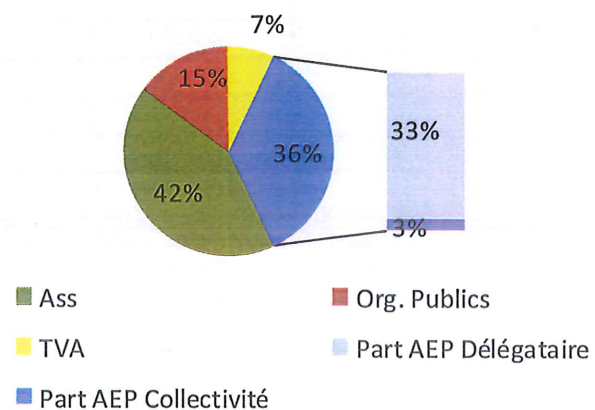


Ormoy

Facture-type 120 m3
Ormoy

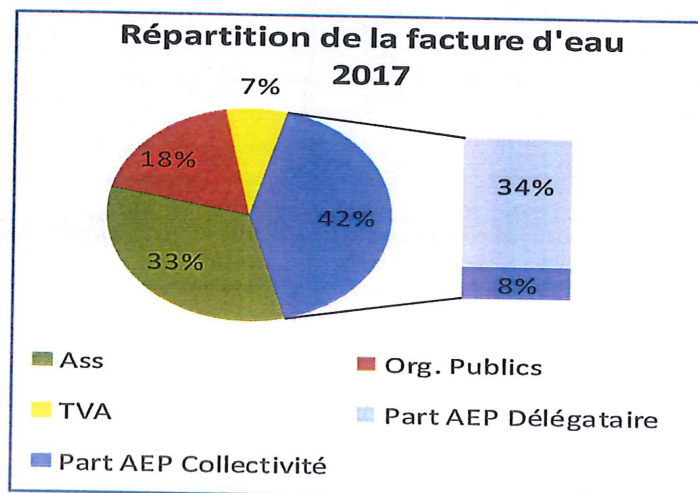
	Janvier 2016 (N-1)		Janvier 2017 (N)		Variation
	120		120		
	Prix unitaire HT au m3	Montant 120m3 HT	Prix unitaire HT au m3	Montant 120m3 HT	N/N-1
Eau potable					
Abonnement					
Part fixe Déléataire	0,4059	48,71 €	0,4055	48,66 €	-0,10%
Consommation					
Part proportionnelle Déléataire	1,5853	190,24 €	1,3737 €	164,84 €	-13,35%
Part proportionnelle Syndicale	0,1400	16,80 €	0,1400 €	16,80 €	0,00%
Redevance Préservation de la ressource de l'Agence de l'eau	0,0720	8,64 €	0,0794 €	9,53 €	10,28%
Redevance Lutte contre la pollution de l'Agence de l'eau	0,3800	45,60 €	0,3800 €	45,60 €	0,00%
Voies navigables de France eau	0,0150	1,80 €	0,0150 €	1,80 €	0,00%
Sous-Total HT	2,5982	311,79 €	2,3936 €	287,23 €	-7,88%
TVA (5,5%)	0,1429	17,15 €	0,1316 €	15,80 €	-7,88%
Prix de l'eau potable TTC	2,7411	328,93 €	2,5252 €	303,03 €	-7,88%

Répartition de la facture d'eau 2017



Ex – Syndicat Intercommunal des Eaux Champceuil et Environs (SIECE)

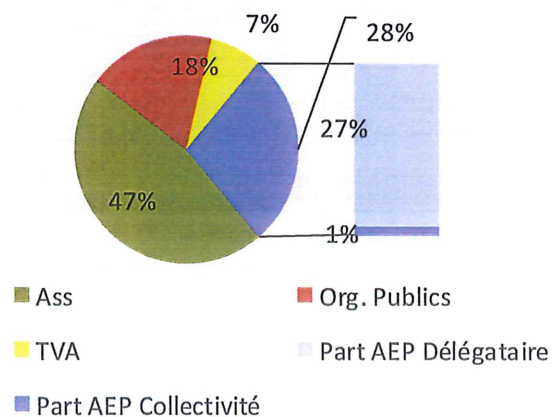
Facture-type 120 m3 Champceuil	Janvier 2016 (N-1)		Janvier 2017 (N)		Variation
	120		120		
	Prix unitaire HT au m3	Montant 120m3 HT	Prix unitaire HT au m3	Montant 120m3 HT	N/N-1
Eau potable					
Abonnement					
Part fixe Délégitaire	0,2625	31,50 €	0,2625	31,50 €	0,00%
Consommation					
Part proportionnelle Délégitaire	1,1780	141,36 €	1,1780	141,36 €	0,00%
Part proportionnelle Syndicale	0,3500	42,00 €	0,3500	42,00 €	0,00%
Redevance Préservation de la ressource de l'Agence de l'eau	0,1038	12,46 €	0,1038	12,46 €	0,00%
Redevance Lutte contre la pollution de l'Agence de l'eau	0,3800	45,60 €	0,3800	45,60 €	0,00%
Voies navigables de France eau					
Sous-Total HT	2,2743	272,92 €	2,2743	272,92 €	0,00%
TVA (5,5%)	0,1251	15,01 €	0,1251	15,01 €	0,00%
Prix de l'eau potable TTC	2,3994	287,93 €	2,3994	287,93 €	0,00%



Ex – Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de la Ferté-Alais (SIE LFA)

Facture-type 120 m3	Janvier 2016 (N-1)		Janvier 2017 (N)		Variation
	120		120		
	Prix unitaire HT au m3	Montant 120m3 HT	Prix unitaire HT au m3	Montant 120m3 HT	N/N-1
Eau potable					
Abonnement					
Part fixe Délégitaire	0,4485	53,82 €	0,4442	53,30 €	-0,97%
Consommation					
Part proportionnelle Délégitaire	0,7554	90,65 €	0,7480	89,76 €	-0,98%
Part proportionnelle Syndicale	0,0563	6,76 €	0,0563	6,76 €	0,00%
Redevance Préservation de la ressource de l'Agence de l'eau	0,1437	17,24 €	0,1437	17,24 €	0,00%
Redevance Lutte contre la pollution de l'Agence de l'eau	0,3800	45,60 €	0,3800	45,60 €	0,00%
Voies navigables de France eau			0,0000	0,00 €	
Sous-Total HT	1,7839	214,07 €	1,7722	212,6600	-0,66%
TVA (5,5%)	0,0981	11,77 €	0,0975	11,6963	-0,66%
Prix de l'eau potable TTC	1,8820	225,84 €	1,8696	224,36 €	-0,66%

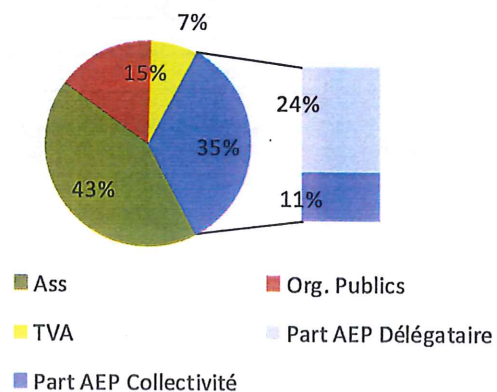
Répartition de la facture d'eau 2017



Ex – Syndicat Intercommunal des Eaux de Boutigny et Vayres sur Essonne (SIE BV)

Facture-type 120 m3	Janvier 2016 (N-1)		Janvier 2017 (N)		Variation
	120		120		
	Prix unitaire HT au m3	Montant 120m3 HT	Prix unitaire HT au m3	Montant 120m3 HT	N/N-1
Eau potable					
Abonnement					
Part fixe Délégitaire	0,4543	54,51 €	0,4550	54,60 €	0,17%
Consommation					
Part proportionnelle Délégitaire	0,7578	90,94 €	0,7590	91,08 €	0,16%
Part proportionnelle Syndicale	0,5658	67,90 €	0,5658	67,90 €	0,00%
Redevance Préservation de la ressource de l'Agence de l'eau	0,1050	12,60 €	0,1103	13,24 €	5,05%
Redevance Lutte contre la pollution de l'Agence de l'eau	0,3800	45,60 €	0,3800	45,60 €	0,00%
Voies navigables de France eau	-	-	-	-	
Sous-Total HT	2,2629	271,54 €	2,2701	272,41 €	0,32%
TVA (5,5%)	0,1245	14,93 €	0,1249	14,98 €	0,32%
Prix de l'eau potable TTC	2,3873	286,48 €	2,3950	287,39 €	0,32%

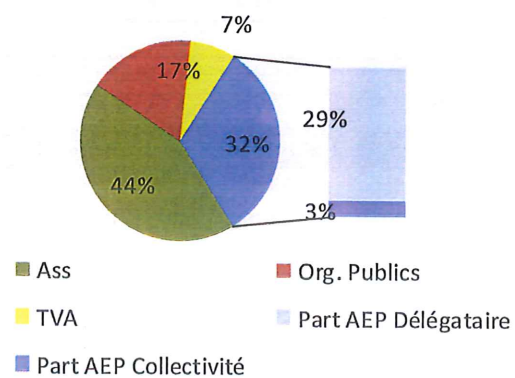
Répartition de la facture d'eau 2017



Commune de Courdimanche-sur-Essonne

Facture-type 120 m3 Courdimanche	Janvier 2016 (N-1)		Janvier 2017 (N)		Variation
	120		120		
	Prix unitaire HT au m3	Montant 120m3 HT	Prix unitaire HT au m3	Montant 120m3 HT	N/N-1
Eau potable					
Abonnement					#DIV/0!
Part fixe Déléataire	0,3034	36,41 €	0,3083	37,00 €	1,62%
Consommation					#DIV/0!
Part proportionnelle Déléataire	0,9153	109,84 €	1,0226	122,71 €	11,72%
Part proportionnelle Syndicale	0,1500	18,00 €	0,1500	18,00 €	0,00%
Redevance Préservation de la ressource de l'Agence de l'eau	0,1100	13,20 €	0,1122	13,46 €	2,00%
Redevance Lutte contre la pollution de l'Agence de l'eau	0,3800	45,60 €	0,3800	45,60 €	0,00%
Voies navigables de France eau	-	-	-	-	
Sous-Total HT	1,8587	223,05 €	1,9731	236,78 €	6,16%
TVA (5,5%)	0,1022	12,27 €	0,1085	13,02 €	6,16%
Prix de l'eau potable TTC	1,9609	235,31 €	2,0817	249,80 €	6,16%

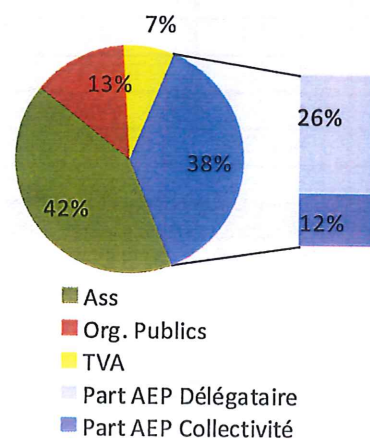
Répartition de la facture d'eau 2017



Commune de Maisse

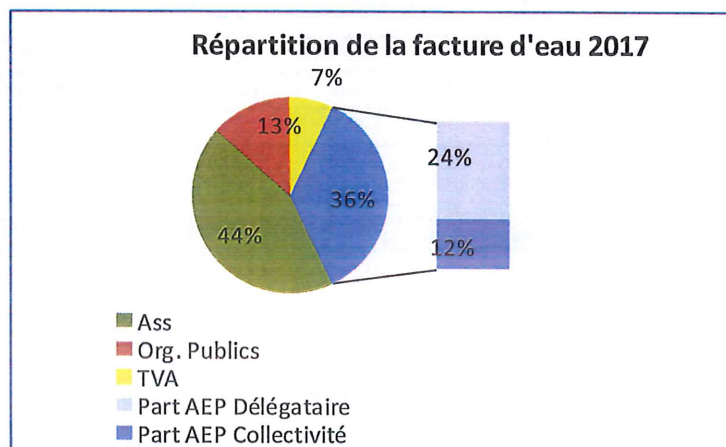
Facture-type 120 m3 Maisse	Janvier 2016 (N-1)		Janvier 2017 (N)		Variation
	120		120		
	Prix unitaire HT au m3	Montant 120m3 HT	Prix unitaire HT au m3	Montant 120m3 HT	N/N-1
Eau potable					
Abonnement					#DIV/0!
Part fixe Délégitaire	0,3425	41,10 €	0,3461	41,53 €	1,05%
Consommation					#DIV/0!
Part proportionnelle Délégitaire	1,2020	144,24 €	1,2057	144,68 €	0,31%
Part proportionnelle Syndicale	0,6936	83,23 €	0,6936	83,23 €	0,00%
Redevance Préservation de la ressource de l'Agence de l'eau	0,1100	13,20 €	0,1155	13,86 €	5,00%
Redevance Lutte contre la pollution de l'Agence de l'eau	0,3800	45,60 €	0,3800	45,60 €	0,00%
Voies navigables de France eau					#DIV/0!
Sous-Total HT	2,7281	327,37 €	2,7409	328,91 €	0,47%
TVA (5,5%)	0,1500	18,01 €	0,1507	18,09 €	0,47%
Prix de l'eau potable TTC	2,8781	345,38 €	2,8916	347,00 €	0,47%

Répartition de la facture d'eau 2017



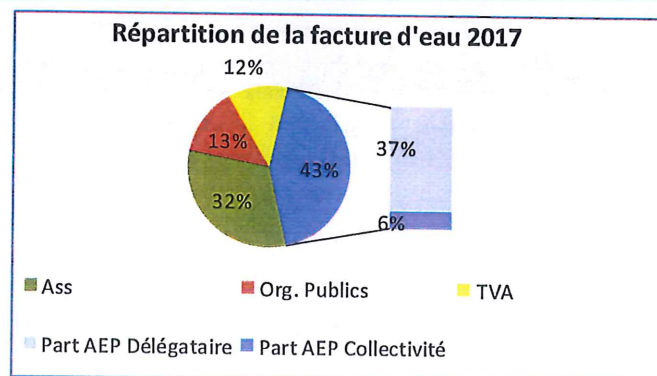
Syndicat des Eaux de Gironville

Facture-type 120 m3 Gironville/E, Prunay/E, Buno- Bonnevaux, Boigneville	Janvier 2016 (N-1)		Janvier 2017 (N)		Variation
	120		120		
	Prix unitaire HT au m3	Montant 120m3 HT	Prix unitaire HT au m3	Montant 120m3 HT	N/N-1
Eau potable					
Abonnement					
Part fixe Délégitaire	0,3283	39,39 €	0,3287	39,44 €	0,13%
Consommation					
Part proportionnelle Délégitaire	1,0325	123,90 €	1,0337	124,04 €	0,12%
Part proportionnelle Syndicale	0,6936	83,23 €	0,6936	83,23 €	0,00%
Redevance Préservation de la ressource de l'Agence de l'eau	0,0800	9,60 €	0,0840	10,08 €	5,00%
Redevance Lutte contre la pollution de l'Agence de l'eau	0,3800	45,60 €	0,3800	45,60 €	0,00%
Voies navigables de France eau					
Sous-Total HT	2,5144	301,72 €	2,5200	302,40 €	0,22%
TVA (5,5%)	0,1383	16,59 €	0,1386	16,63 €	0,22%
Prix de l'eau potable TTC	2,6526	318,32 €	2,6586	319,03 €	0,22%



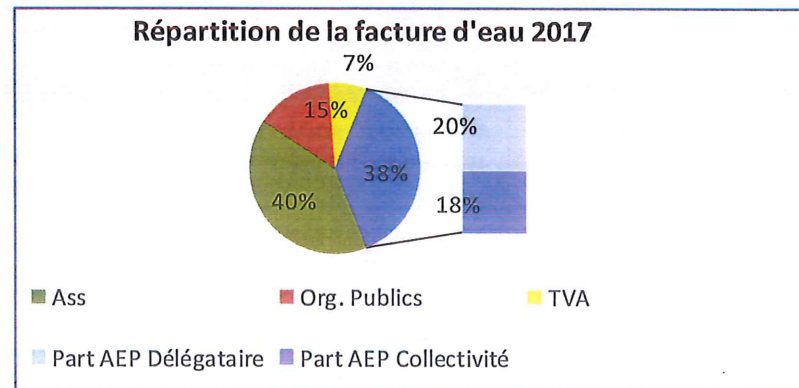
Ex - Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région du Hurepoix (SIERH)

Facture-type 120 m3	Janvier 2016 (N-1)		Janvier 2017 (N)		Variation
	120		120		
	Prix unitaire HT au m3	Montant 120m3 HT	Prix unitaire HT au m3	Montant 120m3 HT	N/N-1
Eau potable					
Abonnement					
Part fixe Déléataire	0,6478	77,74 €	0,6448	77,38 €	-0,46%
Consommation					
Part proportionnelle Déléataire	1,6462	197,54 €	1,6383	196,60 €	-0,48%
Part proportionnelle Syndicale	0,3500	42,00 €	0,3500	42,00 €	0,00%
Redevance Préservation de la ressource de l'Agence de l'eau	0,0577	6,92 €	0,1360	16,32 €	135,70%
Redevance Lutte contre la pollution de l'Agence de l'eau	0,3800	45,60 €	0,3800	45,60 €	0,00%
Voies navigables de France eau					
Sous-Total HT	3,0817	369,81 €	3,1491	377,90 €	2,19%
TVA (5,5%)	0,1695	20,34 €	0,1732	20,78 €	2,19%
Prix de l'eau potable TTC	3,2512	390,15 €	3,3223	398,68 €	2,19%

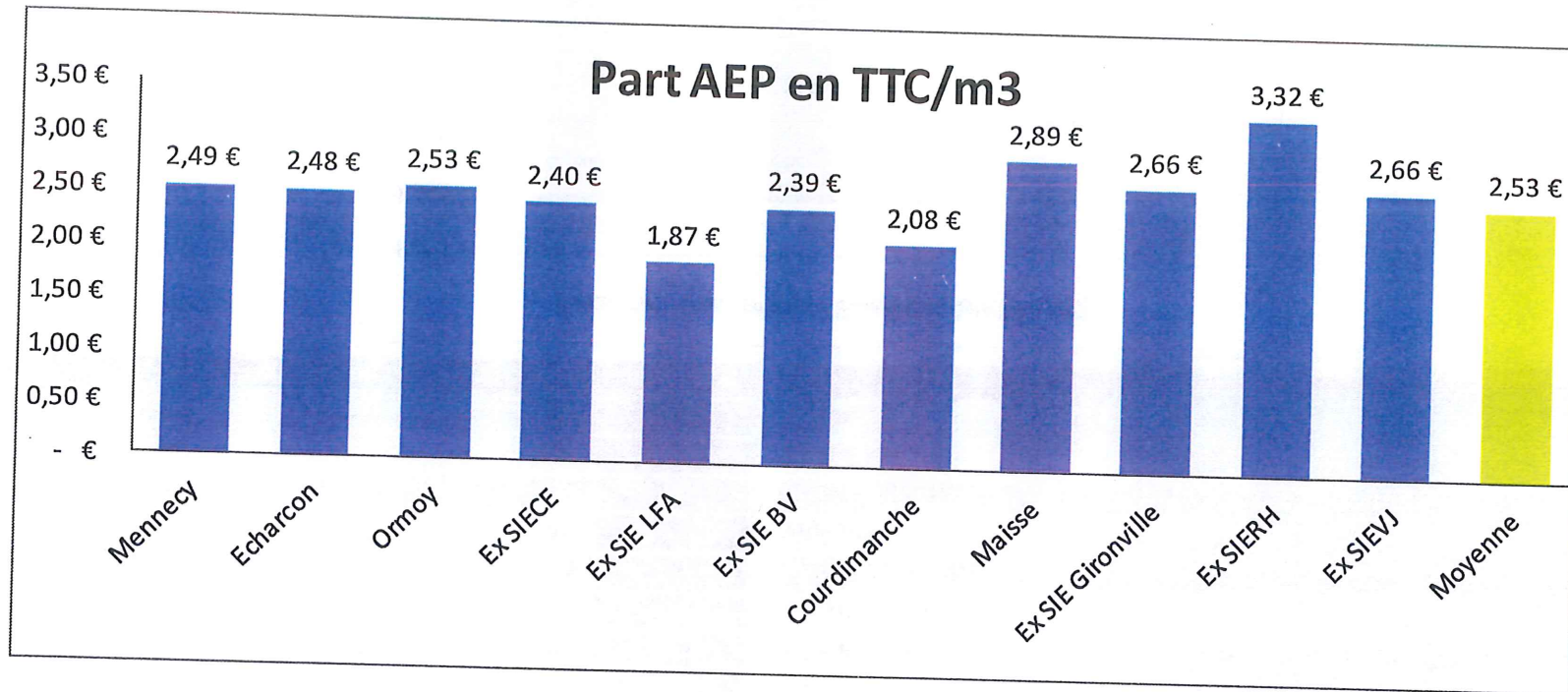


Ex - Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de la Juine (SIEVJ)

Facture-type 120 m3	Janvier 2016 (N-1)		Janvier 2017 (N)		Variation
	120		120		
	Prix unitaire HT au m3	Montant 120m3 HT	Prix unitaire HT au m3	Montant 120m3 HT	N/N-1
Eau potable					
Abonnement					
Part fixe Délégitaire	0,3425	41,10 €	0,3483	41,80 €	1,70%
Consommation					
Part proportionnelle Délégitaire	0,7110	85,32 €	0,7230	86,76 €	1,69%
Part proportionnelle Syndicale	0,9700	116,40 €	0,9700	116,40 €	0,00%
Redevance Préservation de la ressource de l'Agence de l'eau	0,1023	12,28 €	0,1023	12,28 €	0,00%
Redevance Lutte contre la pollution de l'Agence de l'eau	0,3800	45,60 €	0,3800	45,60 €	0,00%
Voies navigables de France eau					
Sous-Total HT	2,5058	300,70 €	2,5237	302,84 €	0,71%
TVA (5,5%)	0,1378	16,54 €	0,1388	16,66 €	0,71%
Prix de l'eau potable TTC	2,6437	317,24 €	2,6625	319,50 €	0,71%



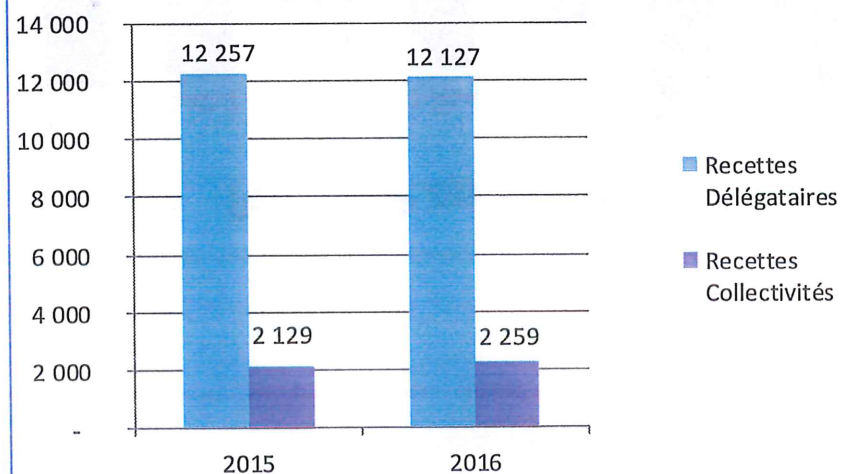
Prix de l'eau potable



Les recettes du service

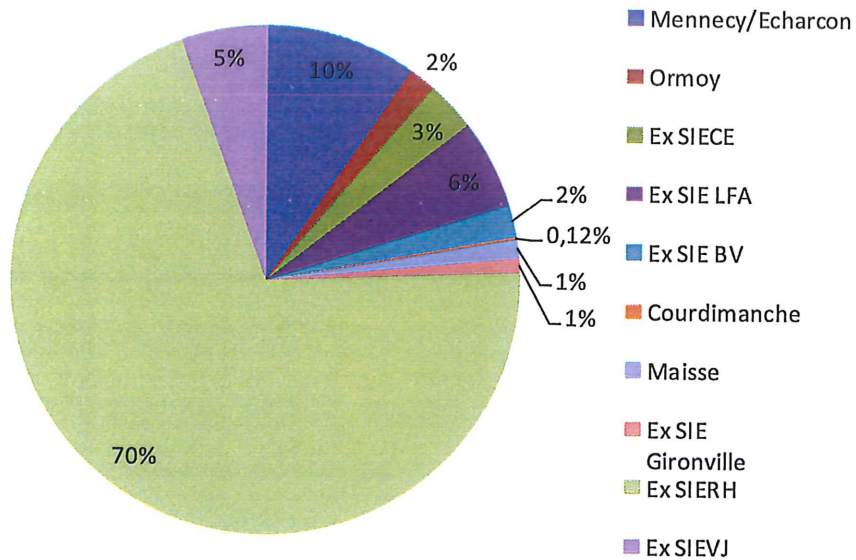
Recettes liées aux contrats en K€ TTC				Total	Recettes liées aux contrats en K€ TTC				Total
Recettes Déléataires			Travaux exclusifs et produits accessoires		Recettes Collectivité			Travaux exclusifs et produits accessoires	
Unité de distribution	Part fixe (abonnement)	Part proportionnelle		Unité de distribution	Recettes sur vente d'eau	Redevances occupation (château d'eau)	Travaux exclusifs et produits accessoires		
Menecy	248	857	53	Menecy	139	24		163	
Echarcon									
Ormoy	35	152	24	Ormoy	13			13	
Ex SIECE	370	-	18	Ex SIECE	108			108	
Ex SIE LFA	608	-	75	Ex SIE LFA	27	22		49	
Ex SIE Bout.	93	127	31	Ex SIE Bout.	89	1		90	
Courdimanche	4	5	6	Courdimanche	1			1	
Maisse	52	81	19	Maisse	69			69	
Ex SIE Giron.	32	73	3	Ex SIE Giron.	49			49	
Ex SIERH	7 706	-	794	Ex SIERH	1 147	7		1 154	
Ex SIEVJ	584	-	79	Ex SIEVJ	563			563	
Total	9 731	1 295	1 102	Total	2 205	53	-	2 259	

Recettes des services Eau Potable (en k€)

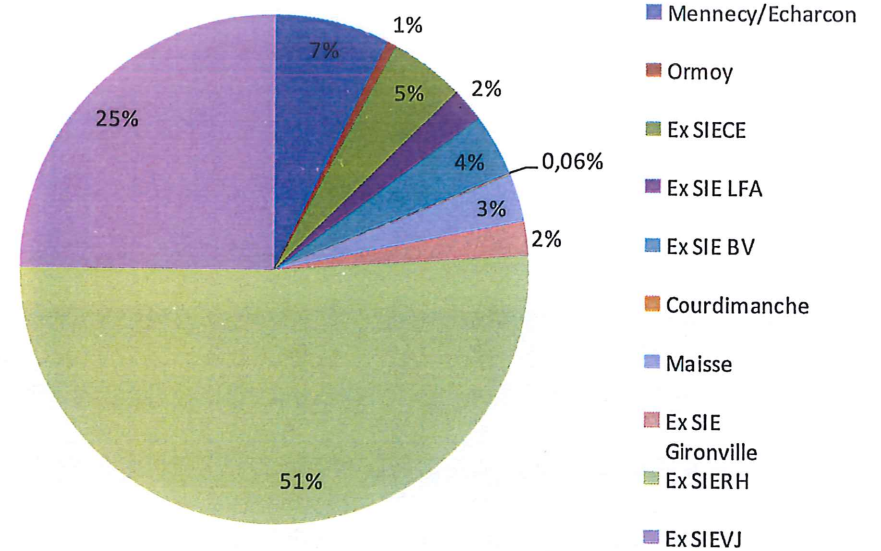


Les recettes du service

Recettes du délégataire



Recettes de la collectivité



La durée d'extinction de la dette (P153.2)

Cet indicateur présente le nombre théorique d'années nécessaires à la collectivité pour rembourser la dette résultant des emprunts contractés pour financer les investissements nécessaires au bon fonctionnement du service d'eau potable.

Durée d'extinction de la dette de la collectivité			
Années	2015	2016	Evolution
Menecy	0	0	
Echarcon	0	0	
Ormoy	0	0	
Ex SIECE	0	0	
Ex SIE LFA	6	6	→
Ex SIE Bout.	0	0	
Courdimanche	0	0	
Maisse	6	6	→
Ex SIE Giron.	11	11	→
Ex SIERH	40	40	→
Ex SIEVJ	15	15	→

Glossaire

Glossaire : Définition des indicateurs de performance issus du décret du 2 mai 2007 et des indicateurs complémentaires nécessaires au suivi par la Collectivité

1. Les indicateurs de performances :

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (0 à 120)

Objectif: Evaluer le niveau de connaissance des réseaux d'eau potable, s'assurer de la qualité de la gestion patrimoniale, et suivre leur évolution

Définition: Cet indicateur évalue, sur une échelle de 0 à 120, à la fois : le niveau de connaissance du réseau et des branchements et l'existence d'une politique de renouvellement pluriannuelle du service d'eau potable..

Calcul: Indice obtenu en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- o Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- o Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

Partie A : Plan des réseaux (15 points)

10 points (VP.236) : Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable

5 points (VP.237) : Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux

Partie B : Inventaire des réseaux (30 points)

10 points (VP.238, VP.239 et VP.240) - les 10 points sont acquis si les 2 conditions suivantes sont remplies :

- o Existence d'un inventaire des réseaux
- o La procédure de mise à jour

De 1 à 5 points (VP.239) : Informations sur les matériaux et les diamètres

De 0 à 15 points (VP.241) : Date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux

Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)

10 points (VP.242) : localisation des ouvrages annexes

10 points (VP.243) : Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants

10 points (VP.244) : Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements

10 points (VP.245) : caractéristiques du ou des compteurs d'eau

10 points (VP.246) : Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations effectuées

10 points (VP.247) : Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement

10 points (VP.248) : Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations

5 points (VP.249) : Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux

Unité: Indice de 0 à 120 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau d'eau potable.

Intégralité du calcul de cet indicateur : http://www.services.eaufrance.fr/docs/indicateurs/P103.2B_fiche.pdf

Glossaire : Définition des indicateurs de performance issus du décret du 2 mai 2007 et des indicateurs complémentaires nécessaires au suivi par la Collectivité

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau potable

Objectif: Cet indicateur traduit l'avancement des démarches administratives et de terrain mises en œuvre pour protéger les points de captage.

Calcul: La valeur de l'indicateur est fixée comme suit :

0 % Aucune action

20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours

40 % Avis de l'hydrogéologue rendu

50 % Dossier recevable déposé en préfecture

60 % Arrêté préfectoral

80 % Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005

100 % Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

Unité: Pourcentage – valeur de 0 à 100

Glossaire : Définition des indicateurs de performance issus du décret du 2 mai 2007 et des indicateurs complémentaires nécessaires au suivi par la Collectivité

Rendement du réseau de distribution

- Objectif:** Connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée avec autorisation sur le périmètre du service ou vendue en gros à un autre service d'eau potable.
- Définition:** Il s'agit du ratio entre, d'une part le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services publics d'eau potable.
- Calcul:** Rendement = (volume consommé autorisé + volume vendu en gros) / (volume produit + volume acheté en gros) x 100, avec :
volume produit + volume acheté en gros = volume mis en distribution + volume vendu en gros
volume consommé autorisé = volume comptabilisé + volume consommateurs sans comptage + volume de service du réseau
- Unité:** Sans dimension – pourcentage

Indice linéaire de pertes en réseau

- Objectif:** Connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés avec autorisation sur le périmètre du service.
- Définition:** Il s'agit du ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire de réseau de desserte.
- Calcul:** Indice = (volume mis en distribution – volume consommé autorisé) / longueur du réseau de desserte / 365 ou 366, avec les mêmes définitions que pour le calcul du rendement.
- Unité:** En m³/j/km.

Indice linéaire des volumes non comptés

- Objectif:** Connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés.
- Définition:** Il s'agit du ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire de réseau de desserte.
- Calcul:** Indice = (volume mis en distribution – volume comptabilisé) / longueur du réseau de desserte / 365 ou 366, avec les mêmes définitions que pour le calcul du rendement.
- Unité:** En m³/j/km.

Glossaire : Définition des indicateurs de performance issus du décret du 2 mai 2007 et des indicateurs complémentaires nécessaires au suivi par la Collectivité

Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

- Objectif:** Mesurer la continuité du service d'eau potable, afin d'en apprécier le bon fonctionnement.
- Définition:** L'indicateur est estimé à partir du nombre de coupures d'eau liées au fonctionnement du réseau public, dont les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance, par milliers d'abonnés. Une coupure d'eau est une interruption totale de la fourniture de l'eau à un ou plusieurs abonné(s) (les incidents de pression ou de qualité de l'eau ne constituent donc pas une coupure d'eau s'ils n'entraînent pas l'interruption totale de la fourniture).
- Calcul:** nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance / nombre d'abonnés x 1000.
- Unité:** Nombre par milliers d'abonnés desservis.

Taux de réclamations écrites

- Objectif:** Traduction de manière synthétique du niveau de satisfaction des abonnés au service de l'eau.
- Définition:** Comptabiliser les réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau potable, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix. Cet indicateur intègre les réclamations réglementaires y compris celles qui sont liées au règlement de service.
- Calcul:** Nombre de réclamation laissant une trace écrite / nombre d'abonnés x 1000.
- Unité:** Nombre par milliers d'abonnés.

Taux d'impayés sur l'exercice précédent

- Objectif:** Mesurer l'efficacité du recouvrement dans le respect de l'égalité de traitement.
- Définition:** Taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1.
- Calcul:** Montant d'impayés au titre de l'année N-1 au 31/12/N / chiffre d'affaire TTC facturé (hors travaux) au titre de l'année N-1 au 31/12/N x 100.
- Unité:** Sans dimension - pourcentage.

Glossaire : Définition des indicateurs de performance issus du décret du 2 mai 2007 et des indicateurs complémentaires nécessaires au suivi par la Collectivité

2. Les indicateurs complémentaires :

Taux de réparations de fuites sur canalisations

Objectif: Evaluer l'état et le fonctionnement du réseau.

Définition: Rapport entre le nombre d'interventions réalisées par l'exploitant pour réparer une fuite sur le réseau d'eau potable et la longueur totale du réseau (hors branchements).

Calcul: Nombre de réparation de fuite / linéaire de réseau en km x 100.

Unité: Sans dimension.

Taux de réparations de fuites sur branchements

Objectif: Evaluer l'état et le fonctionnement du réseau

Définition: Rapport entre le nombre d'interventions réalisées par l'exploitant pour réparer une fuite sur les branchements (partie publique ou privée) et le nombre total de branchements en service.

Calcul: Nombre de réparations de fuite / nombre total de branchements en service x 100.

Unité: Sans dimension - pourcentage.

